



L'Union européenne investit pour protéger la planète: dix initiatives en faveur d'une économie moderne et propre

La contribution de la Commission Juncker au sommet de Paris sur le climat du 12 décembre 2017 («One Planet Summit»)



#investEU #OnePlanet



L'Union européenne investit pour la planète

L'accord historique qui fut adopté à la conférence de Paris sur le climat, le 12 décembre 2015, fut un succès diplomatique de la France et la prémissse d'un tournant pour le monde.

Ce fut aussi un succès de toute l'Union européenne puisque nous, Européens, sommes depuis longtemps les leaders mondiaux de la lutte contre le changement climatique.

J'ai toujours plaidé pour un accord contraignant, solide, durable, traduisant une vision sur le long terme d'une économie neutre en carbone, et dont la mise en œuvre pourrait être adaptée pour augmenter le niveau d'ambition nécessaire.

Le moment est maintenant venu de relever notre niveau d'ambition collective et d'enclencher tous les leviers d'action, réglementaires, financiers et autres, qui nous permettront de réaliser les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

C'est une exigence qui nous est dictée par nos conditions de vie d'aujourd'hui et par celles des générations futures.

Au cours de ces deux dernières années, des îles Fidji aux Antilles, de l'Asie du Sud-Est à la Grèce et aux pays baltes, et de l'Ouest canadien au Portugal, les dérèglements climatiques ont eu des conséquences de plus en plus visibles et catastrophiques qui nous affectent tous, sans exception, y compris ceux qui persistent à en nier les effets.

Nous ne pouvons pas accepter que plus de vies soient dévastées et d'économies réduites à néant parce que nous n'aurions pas su agir à temps avec toute la détermination voulue.

Beaucoup a déjà été fait, mais beaucoup reste à faire.

L'Europe va faire en sorte de rendre grande la planète qui est la patrie indivisible de l'humanité tout entière.

UN CAP CLAIR ET UN CADRE D'ACTION INNOVANT

*Partout à travers le monde, la transition écologique, qui est aussi économique, sociale et énergétique, est en marche. Elle concerne chacun d'entre nous et chacun d'entre nous peut en être un acteur. Elle esquisse un monde nouveau, un monde **pauvre en carbone et riche en opportunités**. Un monde qui allie technologies innovantes et énergies renouvelables, et où **qualité de vie et compétitivité économique vont ensemble**.*

La Commission européenne participe activement à cette marche vers l'avenir, elle en est même souvent à l'avant-garde, en bâtiissant pierre par pierre **l'Europe moderne et post-carbone de demain**.

*Une Europe qui s'est fixé un **cap très clair**, réduire les émissions de CO₂ de 40 % d'ici à 2030 dans tous les secteurs de notre économie, et qui s'est dotée d'un **cadre législatif innovant** afin d'atteindre cet objectif en stimulant les **investissements dans tous les secteurs en transition**.*



Tout cela bien évidemment la Commission ne peut pas le faire seule, et elle ne le fait pas seule.

C'est toute l'Europe qui est engagée dans ce combat.

Une Europe qui fourmille de projets, ceux des microentreprises ou des grandes industries qui placent la transition énergétique au cœur de leur stratégie, ceux des villes qui sont depuis longtemps des pionnières d'un autre mode de vie, et ceux de chaque Européen qui souhaite produire sa propre électricité à partir d'énergies renouvelables.

Une Europe qui investit dans la protection de la planète et crée des emplois et de la croissance.

Notre plan d'investissement pour l'Europe — le plan Juncker — a généré jusqu'à présent 251,6 milliards d'euros d'investissements et mobilisé d'autres sources de financements européens, dont les Fonds structurels, et d'importants investissements privés pour financer de nombreux projets dans la rénovation et l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la nouvelle économie circulaire.

Nous avons ainsi aidé à la construction de 524 logements sociaux à haute efficacité énergétique en Espagne, à celle d'une nouvelle usine de bioproduits en Finlande et de la première installation européenne pour le recyclage et la refonte du titane en France.

Une Europe qui investit dans la défense de ses concitoyens et garantit la sécurité de leurs approvisionnements énergétiques.

Nous accordons en particulier une haute priorité au développement des interconnexions électriques, avec notamment le projet de liaison sous-marine dans le golfe de Gascogne, entre la France et l'Espagne.

Une Europe qui investit dans l'innovation et dans l'industrie européenne du futur à la fois respectueuse de l'environnement et compétitive.

Nous encourageons nos entreprises à évoluer vers de nouveaux modèles économiques qui privilégient la production de ressources biologiques durables et d'énergies propres.

Et notre proposition de renforcer les normes d'émission de CO₂ incitera les constructeurs automobiles à innover et à intégrer de nouvelles technologies qui auront un impact essentiel pour la planète.

Une Europe qui investit dans les relations commerciales avec ses partenaires internationaux.

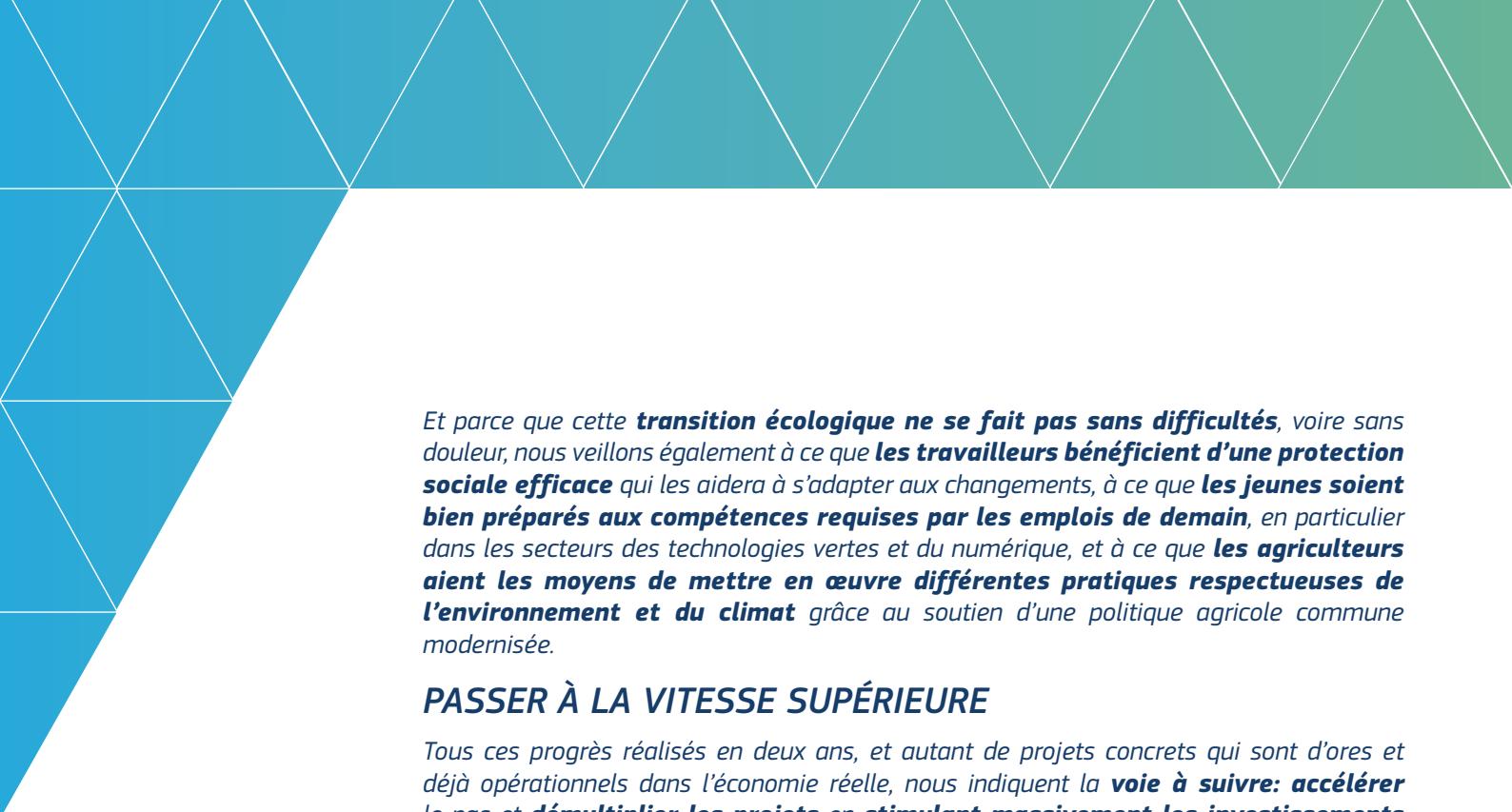
Nous sommes ouverts au commerce parce que le commerce crée des emplois, et l'accord de Paris offre de nouvelles perspectives commerciales pour les entreprises européennes, notamment dans le secteur des technologies énergétiques propres. Mais l'Europe n'est pas offerte. Elle ne sacrifiera jamais ses **normes sociales et environnementales** sur l'autel du libre-échange. **Elle les exporte.**



(1) Discours de Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, COP21

(2) Cérémonie de signature, suite à sa ratification par l'Union européenne (UE), de l'accord de Paris sur le changement climatique conclu lors de la COP21

(3) Des représentants des pays membres de la «coalition de l'ambition» COP21



*Et parce que cette **transition écologique ne se fait pas sans difficultés**, voire sans douleur, nous veillons également à ce que **les travailleurs bénéficient d'une protection sociale efficace** qui les aidera à s'adapter aux changements, à ce que **les jeunes soient bien préparés aux compétences requises par les emplois de demain**, en particulier dans les secteurs des technologies vertes et du numérique, et à ce que **les agriculteurs aient les moyens de mettre en œuvre différentes pratiques respectueuses de l'environnement et du climat** grâce au soutien d'une politique agricole commune modernisée.*

PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

*Tous ces progrès réalisés en deux ans, et autant de projets concrets qui sont d'ores et déjà opérationnels dans l'économie réelle, nous indiquent la **voie à suivre: accélérer le pas et démultiplier les projets** en **stimulant massivement les investissements nécessaires**.*

*Parce que l'avenir de notre planète exige une action immédiate, en temps réel, j'appelle tous les acteurs de la transition écologique et de la modernisation de l'économie à **se mettre immédiatement en ordre de bataille**.*

*Je voudrais que nous mettions fin aux **fragmentations** qui existent dans nos économies comme dans nos sociétés. C'est ce que nous avons fait à la Commission européenne, où les questions énergétiques et climatiques ne relèvent pas de la seule expertise d'un ou deux commissaires, mais engagent tous les commissaires. Parce que **la transition écologique et la modernisation de l'économie sont l'affaire de tous**.*

Tous les acteurs, réunis au «One Planet Summit», doivent se revoir dès demain et travailler ensemble afin que les solutions proposées trouvent les financements, notamment privés, qui permettront de réussir la transformation écologique en cours tout en offrant un bon retour sur investissement, comme l'expérience l'a déjà démontré.

Le monde financier ne peut pas faire comme si le changement climatique ne le concernait pas.

*Afin de mieux orienter les flux de capitaux privés vers des investissements plus durables, **la Commission va présenter, dans le cadre de l'union des marchés des capitaux, une stratégie sur la finance durable**, dont je suis un fervent adepte et qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs États membres.*

*N'ayons pas peur d'être ambitieux et **faisons de l'Europe le centre de gravité des investissements mondiaux dans l'économie et les technologies vertes**.*

*Parce que **le progrès environnemental est aussi source de progrès social**, je voudrais voir les milliers de projets qui existent se déployer et se multiplier à travers toute l'Europe jusqu' dans nos régions ultrapériphériques les plus éloignées, afin que chacun puisse profiter des opportunités d'une transition écologique qui, pour certains, reste encore trop souvent un défi lourd à relever.*

Il ne doit y avoir aucun laissé-pour-compte de la transition énergétique.

*C'est la raison pour laquelle la Commission lance une **initiative en appui au développement de l'énergie propre sur nos 2 400 îles européennes**, dont les 15 millions d'habitants sont, plus que d'autres Européens, menacés par les effets des changements climatiques.*

C'est pourquoi notre **politique de cohésion** européenne soutient les **régions en transition industrielle** qui ont souffert de la mondialisation sans en tirer encore les bénéfices, et encourage des **partenariats interrégionaux** pour le développement de chaînes de valeur européennes compétitives afin que ces régions plus vulnérables puissent réussir leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone en développant leurs points forts et en investissant dans l'innovation.

La Commission met également en place une **nouvelle structure de soutien aux investissements durables urbains (URBIS)** afin d'aider à la transformation et à la modernisation de nos villes, où vivent 70 % des Européens.

Et parce qu'il n'y a **pas de transition écologique sans innovation et sans recherche**, nous avons notamment décidé de consacrer **2,2 milliards d'euros du programme «Horizon 2020»** à des projets liés à l'énergie propre, et de lancer avec nos États membres un nouveau **Fonds d'innovation pour le climat**.

Je voudrais aussi que l'Europe n'oublie jamais qu'elle a des **obligations dans le monde** et que tous les peuples ne sont pas égaux face aux conséquences des changements climatiques. La partie la plus pauvre du monde, qui ne représente que 7 % des émissions globales de CO₂, est la plus vulnérable.

Nous avons décidé que quatre des six premiers domaines d'intervention de notre **plan d'investissement extérieur** seront consacrés à des secteurs directement liés à la transition écologique et aux villes durables en Afrique.

Enfin, je voudrais que la **jeunesse européenne**, qui est l'avenir de l'Europe, s'investisse encore davantage pour la planète. Une nouvelle **initiative pour la jeunesse et le climat et de nouveaux projets du corps européen de solidarité** leur en donneront l'occasion. La Commission y contribuera financièrement et j'attends que les États membres y apportent également leur participation financière.

C'est maintenant que nous devons agir tous ensemble pour la planète. Demain sera déjà trop tard.

Il nous faudrait au moins 4 planètes pour maintenir notre façon actuelle de vivre, de produire et de consommer. Et **nous n'en avons qu'une**.



Jean-Claude Juncker
Président de la Commission européenne

Table des matières

1 Dix initiatives en faveur d'une économie moderneet propre	7
1.1. Le secteur financier au service du climat	8
1.2. Plan d'investissement extérieur de l'Union européenne — Des débouchés pour l'Afrique et les pays du voisinage de l'Union	10
1.3. Un soutien aux investissements urbains pour les villes européennes	11
1.4. Initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'Union	12
1.5. Soutien structurel aux régions minièreset à forte intensité de carbone	13
1.6. Les jeunes Européens au service de l'action pour le climat	14
1.7. Facilité d'investissement «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents»	15
1.8. Corpus de règles de l'Unionsur l'investissement dans l'efficacité énergétique des bâtiments	16
1.9. Investir dans les technologies industrielles propres	17
1.10. Une mobilité propre, connectéeet compétitive	18
2 Deux ans de mise en œuvre de l'accord de Paris, un cadre moderne de l'Union pour les investissements à long terme et la croissance économique	20
2.1. Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique clairvoyante en matière d'action pour le climat	21
2.2. Le plan Juncker pour l'emploi, la croissance et l'économie propre	24
3 Opinion publique: les citoyens européens exigent des investissements pour rendre les transports et l'énergie plus propres et plus efficaces	26
4 Indicateurs économiques et environnementaux: la croissance verte est tendance	28
5 De la stratégie à la réalité: la tournée pour l'union de l'énergie et le plan d'investissement européen	32
6 Feuille de route vers un avenir durable: préparer l'Union européenne à 27	36



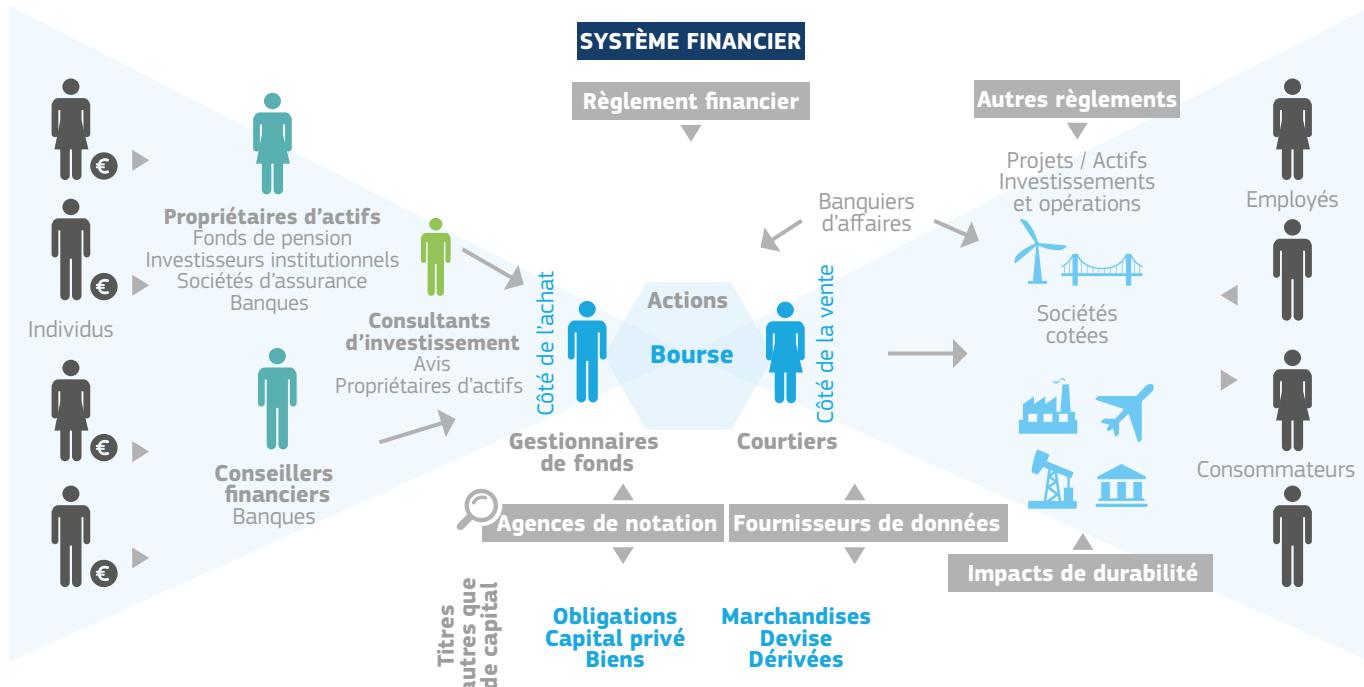
1 | Dix initiatives en faveur d'une économie moderne et propre

1.1. Le secteur financier au service du climat

L'accord de Paris est un signal clair adressé aux marchés financiers et aux investisseurs, tant publics que privés, qui leur indique que la transition mondiale vers une énergie propre s'inscrit dans la durée. **La Commission européenne est déterminée à mettre en place les réformes nécessaires pour motiver le secteur financier à contribuer à la transition verte.** Il est essentiel de réorienter et d'accroître rapidement les investissements privés afin d'éviter le «verrouillage» autour des infrastructures liées aux combustibles fossiles et aux actifs à forte intensité de carbone ainsi que pour atteindre les objectifs fixés pour 2030 par l'accord de Paris. Le déficit d'investissement annuel est estimé à 179 milliards d'euros. Ce montant est trop élevé pour que le secteur public à lui seul puisse y faire face: le secteur privé devra donc jouer pleinement son rôle dans cet effort d'investissement.

Afin d'attirer suffisamment d'investissements privés, nous devons mettre en place les conditions et les encouragements adéquats pour que les investisseurs financent des projets tels que des infrastructures à faible intensité de carbone et efficacité énergétique plus élevée. **En lançant des actions novatrices par l'intermédiaire de son union des marchés des capitaux, l'Union européenne (UE) sera à l'avant-garde des changements opérés dans le secteur financier mondial.** Nous créerons de multiples opportunités pour les investisseurs et nous aiderons les citoyens de l'Union désireux de consacrer leur épargne à des entreprises et à des secteurs plus respectueux de l'environnement et plus responsables sur le plan social. Ainsi, nous contribuerons à faire de l'Europe, et de notre secteur financier, le premier destinataire et la source des investissements destinés au développement des technologies vertes.

Les acteurs du secteur financier



Source: Aviva Investors, European Political Strategy Centre.

II ➔ Que propose à présent la Commission européenne?

Il est temps de déclencher un changement de comportement parmi les acteurs de la chaîne de valeur du secteur financier. En janvier, le groupe de haut niveau de la Commission européenne sur la finance durable va présenter des recommandations relatives à un programme global de réformes du cadre financier de l'Union, qui permettra au secteur financier de jouer son rôle en réorientant les investissements vers des technologies et des entreprises plus durables. Le secteur sera encouragé à financer la croissance de façon durable sur le long terme, et à contribuer à l'essor d'une économie circulaire sobre en carbone et résiliente au changement climatique.

La Commission européenne a l'intention de présenter un plan d'action global en mars 2018 qui comprendra des initiatives visant à stimuler le marché des produits financiers durables, ce qui inclut:



1. l'intégration de considérations liées au développement durable dans les obligations qui lient les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels aux propriétaires des fonds qu'ils gèrent, de manière à reconnaître la nécessité de prendre en compte les risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance;



2. l'exploration des modalités d'inclusion d'un «facteur supplétif environnemental» dans les règles prudentielles, afin de stimuler les investissements. Des exigences réduites de fonds propres inciteraient les investisseurs à privilégier les investissements ou les prêts à faible intensité de carbone;



3. l'intégration des critères ESG (environnement, social et gouvernance) dans le mandat des autorités de surveillance, afin de leur permettre de contrôler la manière dont les établissements financiers décèlent, notifient et traitent les risques environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance.

La Commission européenne examine également d'autres actions dans ce domaine:

- ▶ **l'élaboration d'une taxinomie européenne — un système de classification pour la finance durable — qui permettra aux investisseurs de disposer d'une définition commune de ce que sont des investissements durables, respectueux du climat et de l'environnement et de la manière dont ils peuvent être réalisés.** Cela facilitera la conception de produits financiers sur mesure, augmentera la transparence en matière de risques climatiques, facilitera la comparaison entre les différents instruments et permettra de mieux mesurer l'incidence des décisions d'investissement;
- ▶ sur la base de ce système, notre objectif est d'établir des normes européennes et de labels sur le long terme, afin de remédier à la fragmentation du marché et d'accélérer l'essor de ces obligations et de ces fonds, qui sont réservés au financement d'activités ayant une incidence positive sur l'environnement.



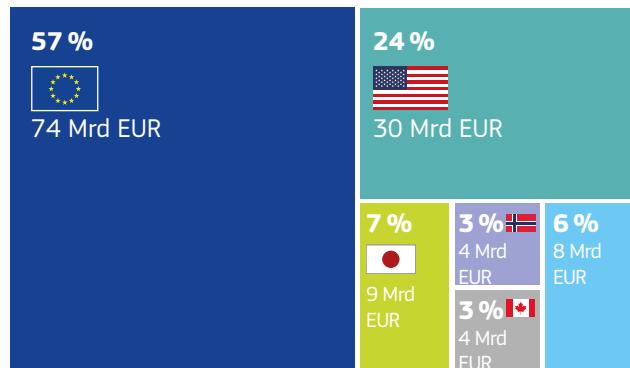
Le vice-président Valdis Dombrovskis à la première réunion du groupe d'experts de haut niveau sur le financement durable

1.2. Plan d'investissement extérieur de l'Union européenne — Des débouchés pour l'Afrique et les pays du voisinage de l'Union

L'accord de Paris vise à remédier aux pertes et aux dommages dus aux effets néfastes du changement climatique et prévoit un dispositif de solidarité ambitieux comportant des mesures de financement en faveur de l'adaptation au changement climatique. **L'Union et ses États membres apportent déjà la plus forte contribution au financement de l'action climatique en faveur des pays en développement**, plus de 20,2 milliards d'euros en 2016. Entre 2014 et 2020, les fonds du budget de l'Union consacrés à l'action climatique vont plus que doubler.

Le nouveau **plan d'investissement extérieur de l'UE jouera un rôle important dans la promotion d'une croissance inclusive et de la création d'emplois** en Afrique et dans les pays du voisinage de l'Union. Le développement économique durable et la capacité d'adaptation en Afrique et dans les pays du voisinage de l'Union sont aussi des facteurs à prendre en considération pour **s'attaquer aux causes profondes de la migration**.

L'UE est le plus grand donateur d'aide au développement et d'aide humanitaire



Source: OCDE 2015, UE = Union européenne et ses États membres.

Le **Fonds européen pour le développement durable nouvellement créé**, le cœur du plan d'investissement extérieur, utilisera les investissements publics pour drainer davantage de capitaux privés vers des projets durables. Ce nouvel instrument extérieur est adapté aux besoins spécifiques des pays partenaires et aux défis des économies en développement et s'appuie sur le succès du «plan Juncker» européen qui a déjà généré plus de 250 milliards d'euros d'investissements dans l'Union. Tout comme le plan Juncker, ce fonds créera également des débouchés qui permettront à l'Europe d'asseoir sa primauté industrielle et technologique.

Le **Fonds d'efficacité énergétique en faveur de l'Ukraine** constitue un autre exemple de financement de l'action pour le climat dans les pays voisins. L'une des principales causes de la dépendance de l'Ukraine à l'égard des importations de gaz naturel provient d'une très faible performance énergétique des bâtiments. En raison de coûts élevés, près de la moitié des Ukrainiens dépendent de subventions de l'État pour régler leur facture d'électricité. L'amélioration de l'efficacité énergétique permettra en grande partie de remédier à ce problème. **L'Union a prévu d'apporter un montant de 100 millions d'euros au fonds**, dès que l'Ukraine aura rempli certaines conditions indispensables pour améliorer sa réglementation en matière d'énergie. Grâce à d'autres contributions, le fonds constitué s'élèvera en tout à 600 millions d'euros d'ici à 2023. En plus d'apporter une aide financière à l'Ukraine, l'Union soutiendra une vaste campagne de sensibilisation et fournira une **assistance technique** pour aider les associations de propriétaires à élaborer de meilleurs projets d'investissement.

II ➡ Que propose à présent la Commission européenne?

Avec une première **contribution du budget de l'Union d'un montant de 4,1 milliards d'euros**, le Fonds européen pour le développement durable a pour objectif de générer **44 milliards d'investissements supplémentaires**. Trois des cinq volets d'investissement du nouveau fonds cibleront directement l'action pour le climat. Les premiers accords et la mise en œuvre des projets sont attendus d'ici à la fin du premier semestre 2018.

Le volet «Énergie durable et connectivité» ciblera des secteurs tels que l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les transports, la sécurité énergétique, le développement durable.

Le volet «Agriculture durable, entrepreneurs ruraux et agro-industrie» encouragera la croissance inclusive et durable en facilitant l'accès au financement des petits exploitants, des coopératives et des moyennes entreprises du secteur agricole.

Et enfin, dernier mais non des moindres, le volet «Villes durables» permettra de catalyser les investissements privés en améliorant la capacité financière et la solvabilité des villes et en déployant des instruments de financement mixte à grande échelle afin de soutenir les infrastructures urbaines. Ce volet ciblera les infrastructures municipales, l'urbanisme durable, la mobilité intelligente, l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. En complément au volet «Villes durables», la Commission européenne est en train de mettre sur pied l'initiative «Global URBIS» en partenariat avec la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Convention mondiale des maires. «Global URBIS» mettra à la disposition de villes du monde entier le financement et l'assistance technique nécessaires pour mobiliser des investissements privés, notamment dans des secteurs plus risqués. La Commission européenne lancera en 2018 un premier appel à projets pour l'Afrique et les pays du voisinage de l'Union. Les projets bénéficieront d'un mécanisme de garantie à hauteur de 1,5 milliard d'euros au titre du plan d'investissement extérieur européen.

1.3. Un soutien aux investissements urbains pour les villes européennes

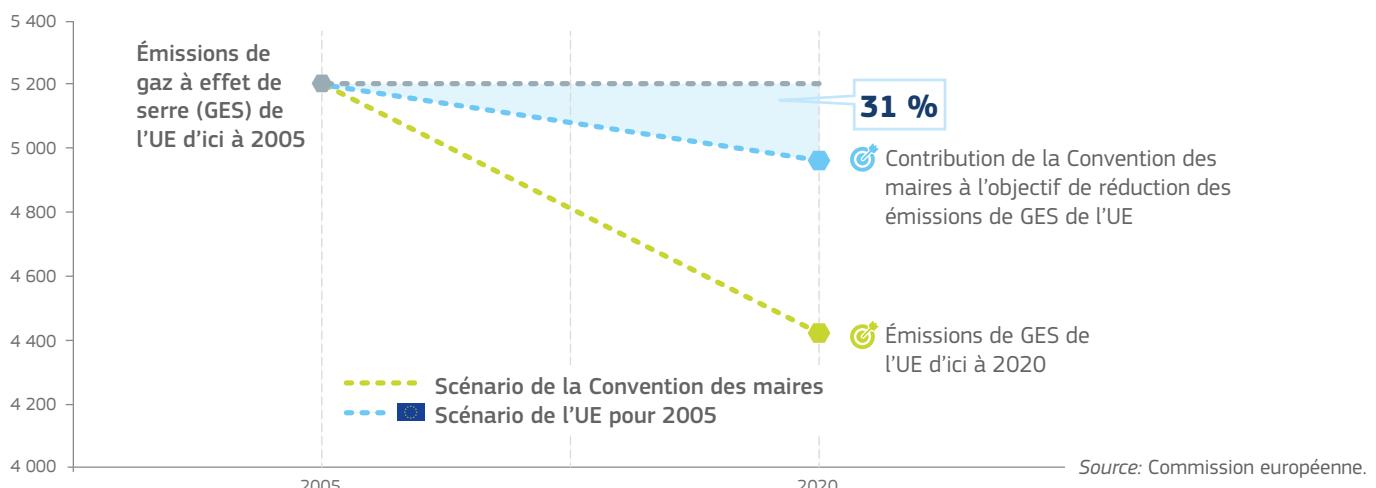
La Commission européenne soutient la **transformation et la modernisation de nos villes**, de Paris à Plovdiv. La transition vers une économie sobre en carbone va s'opérer en grande partie dans les villes et les communautés urbaines, où vivent 70 % des Européens. Elles constituent le moteur et l'incubateur de la modernisation de notre économie. Les villes européennes du futur requièrent une planification urbaine écologique et durable, afin d'aider nos citoyens à réorganiser leur vie. À cet effet, des **programmes urbains intégrés**, offrant la possibilité de recourir à des **investissements publics et privés**, sont nécessaires.

L'action de l'Union au niveau des villes s'est intensifiée, notamment le soutien accordé à la Convention européenne des maires. Le modèle européen inspire à présent le monde entier, par l'intermédiaire de la Convention mondiale des maires. La Commission européenne souhaite donner aux collectivités locales les moyens de mieux contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone de l'Union et offrir aux entreprises européennes des occasions d'utiliser au niveau mondial leur avantage concurrentiel dans les technologies innovantes appliquées aux villes intelligentes.

70 %
des Européens
vivent en ville



Les villes contribueront à près d'un tiers des réductions des émissions de l'UE d'ici à 2020
(en millions de tonnes d'équivalent CO₂)



II ➔ Que propose à présent la Commission européenne?

La **Commission européenne lance l'initiative URBIS (Urban Investment Support — Soutien aux investissements durables urbains)** afin d'aider les villes dans la planification et la mise en œuvre de leurs stratégies d'investissement. URBIS est un service de conseil destiné aux villes pour leur permettre d'accéder facilement à la capacité de conseil de la Banque européenne d'investissement en matière technique et financière. Les experts de l'Union conseilleront les autorités publiques et les urbanistes sur les méthodes pour bénéficier des fonds de l'Union et accéder aux capitaux philanthropiques et privés.

-  URBIS fournira aux villes des conseils techniques et financiers sur mesure afin d'améliorer la qualité et la viabilité financière de leurs programmes d'investissement.
-  Elle les renseignera sur les possibilités de financement innovantes, telles que les plateformes d'investissement situées dans les centres urbains.
-  Elle aidera les villes à s'orienter parmi les fonds et programmes existants pour trouver la solution de financement la plus appropriée.
-  En d'autres termes, l'accès aux programmes et aux services de conseil existants sera facilité et certaines des lacunes actuelles en matière de conseil seront comblées.

1.4. Initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'Union



L'accord de Paris reconnaît que les îles sont particulièrement vulnérables au changement climatique et sont excessivement dépendantes à l'égard des combustibles fossiles et des importations d'énergie. Bon nombre des 2 400 îles européennes représentent des petits systèmes isolés et des marchés restreints. Pourtant, ces îles, où résident 15 millions d'Européens, pourraient être les fers de lance de la transition vers une énergie propre, en adoptant les technologies nouvelles et en mettant en œuvre des solutions innovantes. La Commission européenne s'emploie à développer et à soutenir le potentiel des communautés insulaires européennes dans ce domaine, des îles Åland jusqu'aux Açores.

II ➡ Que propose à présent la Commission européenne?

L'initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles européennes aidera les insulaires à se rallier aux énergies renouvelables, de sorte à **créer de l'emploi et de la croissance économique**, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Un **nouveau secrétariat insulaire de l'Union** sera créé pour travailler avec les communautés insulaires. Sa première mission consistera à **recueillir et à diffuser les bonnes pratiques** dans les îles européennes et à leur fournir une assistance technique. Il sera notamment chargé des tâches suivantes:

- 1 **promouvoir l'autonomie énergétique des îles;**
- 2 **encourager la réduction de la dépendance à l'égard des importations coûteuses en combustibles fossiles, de manière à alléger la pression pesant sur les budgets publics;**
- 3 **proposer les meilleures solutions possibles et les plus adaptées pour stimuler le recours aux énergies renouvelables dans les îles.**

L'Union jouera également un rôle actif sur le plan mondial pour aider les communautés insulaires vulnérables. La Commission européenne mobilise actuellement appuis et ressources en faveur de la transformation des systèmes énergétiques dans les petits États insulaires en développement, sous la houlette de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Parmi les mesures mises en place, figurent:

- i) un recensement de tous les projets en rapport avec la transition énergétique et des actions en faveur d'une énergie durable bénéficiant d'un soutien dans le cadre des programmes de coopération bilatérale entre la Commission européenne et des pays tiers;
- ii) le recueil d'informations sur les expériences et les bonnes pratiques en matière de transition énergétique dans les îles de l'Union.



L'île de Samsø:
un exemple de communauté
autosuffisante en énergie
renouvelable

→ <https://ec.europa.eu/energy/en/topics/energy-strategy-and-energy-union/clean-energy-eu-islands>

1.5. Soutien structurel aux régions minières et à forte intensité de carbone

L'accord de Paris reconnaît que tous les pays n'en sont pas au même stade de préparation à la transition énergétique. Au niveau de l'Union, la Commission européenne accorde une attention particulière aux effets du changement climatique et à l'impact de l'action pour le climat dans différentes régions de notre continent. **La lutte de l'Union contre le changement climatique doit être menée de telle sorte que toutes les régions d'Europe en ressortent gagnantes.** Certaines régions sont plus dépendantes que d'autres à l'égard des industries à haute intensité de carbone ou de l'extraction du charbon. D'autres bénéficient d'ores et déjà d'une meilleure connexion aux infrastructures énergétiques et aux réseaux de transport. La Commission européenne a pour objectif de veiller à ce qu'**aucune région ne soit laissée pour compte** lors de la transition vers un avenir durable des entreprises et des infrastructures européennes.

Dans le cadre de la politique de cohésion, les États membres et les régions de l'Union ont élaboré plus de 120 stratégies de spécialisation intelligente pour la période 2014-2020, et plus de 40 milliards d'euros sont alloués aux régions par l'intermédiaire du Fonds européen de développement régional (plus de 65 milliards d'euros si l'on tient compte du cofinancement national). Depuis 2015, cinq partenariats interrégionaux de spécialisation intelligente ont été lancés avec l'aide de la Commission européenne dans les domaines de la bioénergie, de l'énergie renouvelable maritime, de la construction durable, des réseaux intelligents et de l'énergie solaire. Une soixantaine de régions, dans vingt États membres et pays voisins, participent à ces partenariats.

II ➡ Que propose à présent la Commission européenne?

La Commission européenne lance deux nouvelles initiatives spécialement destinées à relever les défis climatiques et industriels auxquels sont confrontées ces régions:

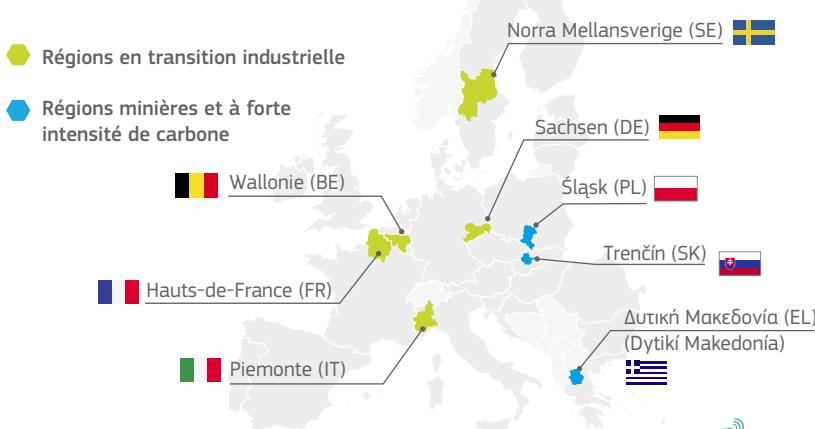
1 Régions minières et à forte intensité de carbone

Trois régions minières coopèrent actuellement avec la Commission européenne à un projet pilote visant à dégager des solutions à court et à moyen terme pour aider ces régions à se tourner vers un modèle commercial plus pérenne. La veille du «One Planet Summit», la Commission européenne a lancé une **plateforme permanente** destinée à rassembler les régions, les autorités nationales, la société civile, le monde de l'entreprise ainsi que les experts de l'innovation et de la finance en vue de déterminer les meilleures façons de tirer parti des opportunités offertes par la transition.

2 Régions en transition industrielle

Afin d'accompagner les régions de l'Union dans leur transition vers une économie à faible intensité de carbone, plus durable, la Commission européenne offre un **soutien sur mesure aux régions** pour stimuler l'innovation. Cinq régions travailleront en partenariat avec des équipes d'experts de la Commission européenne pour renforcer leurs capacités d'innovation, **lever les obstacles à l'investissement, doter les travailleurs des compétences adéquates** et se préparer aux mutations industrielles et sociétales à venir, sur la base de leurs stratégies de spécialisation intelligente. Cinq régions seront sélectionnées pour participer à ces projets pilotes, notamment parmi celles qui ont essuyé d'importantes pertes d'emplois dans les secteurs du charbon, de l'acier ou autres et dans les industries à forte intensité énergétique. L'objectif est de trouver de nouvelles manières d'aider ces régions à **tirer parti de la mondialisation par la décarbonation, l'innovation, la numérisation et le développement des compétences.**

Régions soutenues par l'UE



Un employé de la centrale de houille de Staudinger, Grosskrotzenburg, près de Francfort, en Allemagne

Source: Commission européenne.

1.6. Les jeunes Européens au service de l'action pour le climat



L'avenir de l'Europe sera construit par les jeunes. C'est pourquoi il est essentiel de leur permettre dès maintenant de développer les **capacités et compétences** nécessaires pour contribuer à la **lutte contre le changement climatique**. Un tiers de la population de l'Union est âgée de moins de 30 ans. Ce sont ces 170 millions de jeunes Européens qui modèleront et vivront l'avenir de notre continent. L'initiative de la Commission européenne pour les **jeunes Européens au service de l'action pour le climat donnera aux jeunes des moyens d'agir** afin qu'ils s'approprient l'esprit de renouvellement et de régénération porté par l'accord de Paris et qu'ils modèlent leur avenir ensemble, au-delà des frontières. **Les programmes de l'Union spécialement consacrés aux jeunes offrent un cadre idéal pour des projets en rapport avec l'action pour le climat. L'objectif de l'initiative pour les jeunes Européens au service de l'action pour le climat est de développer davantage ce type de projets** et de les utiliser pour aider les jeunes à se mobiliser en faveur du climat et de leurs communautés.

→ Que propose à présent la Commission européenne?

Le **corps européen de solidarité** est une nouvelle initiative de l'Union qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. La Commission européenne a proposé d'allouer au corps européen de solidarité un budget de plus de 340 millions d'euros durant la période 2018-2020, pour financer un large éventail d'activités. Sur ce budget global, le corps européen de solidarité pourrait allouer plus de 40 millions d'euros à la création de possibilités de volontariat dans le domaine de l'environnement et de l'action pour le climat d'ici à 2020.

Une importance particulière sera accordée à l'acquisition des capacités et compétences adaptées aux marchés du travail de demain, notamment dans le secteur en pleine croissance des «emplois verts». Le programme **Erasmus+** a déjà permis à **160 000 jeunes** de participer à des formations et à des projets sur le terrain en rapport avec l'environnement, l'énergie et le changement climatique. Les nouveaux projets lancés au titre de l'initiative pour les jeunes Européens au service de l'action pour le climat pourront englober de nombreuses activités, qu'il s'agisse de former les jeunes travailleurs au réemploi et au recyclage des matériaux, d'inciter les adolescents à utiliser des applications sur leur smartphone pour économiser de l'énergie, d'encourager l'«entrepreneuriat vert» ou de développer les compétences dans les domaines de l'agriculture durable (circuit alimentaires courts, gestion durable des forêts, entre autres), de l'industrie durable (cycle des déchets, technologies innovantes, numérisation, etc.) ou du secteur tertiaire (tourisme, marketing et éducation «verts», etc.). Des fonds supplémentaires transférés d'autres programmes européens vers **Erasmus+** pourraient également bénéficier à l'initiative pour les jeunes Européens au service de l'action pour le climat.

Dans ce contexte, la Commission lance un appel:

- 1 aux jeunes afin qu'ils s'engagent et profitent des possibilités offertes par les programmes européens;
- 2 aux organisations non gouvernementales afin qu'elles proposent davantage de projets auxquels les jeunes puissent participer;
- 3 aux États membres afin qu'ils augmentent le cofinancement des initiatives au niveau national dans les domaines concernés.

Quelques exemples de projets

Enseignement et formation professionnels — Projet de mobilité — Efficacité énergétique et développement local

Ce projet a permis à des étudiants et à des apprentis d'effectuer des stages auprès de sociétés espagnoles et italiennes qui réalisent des bilans énergétiques en recourant à diverses mesures d'efficacité énergétique et techniques liées aux énergies renouvelables.

Corps européen de solidarité — Projet Vänö Vänner

Des participants italiens au corps européen de solidarité ont été accueillis en Finlande par Vänö Vänner, une organisation qui promeut les solutions durables et écologiques dans l'archipel de Turku, en encourageant des paysages culturels respectueux de la réglementation de la réserve de biosphère.

REACH — Réduire la consommation énergétique et changer les habitudes

Ce projet cherche à lutter contre la pauvreté énergétique en améliorant l'efficacité énergétique, grâce à des actions de formation visant les enseignants et les étudiants d'établissements d'enseignement professionnel, afin qu'ils deviennent des conseillers en énergie pour les ménages défavorisés qui ont besoin de faire des économies d'énergie.

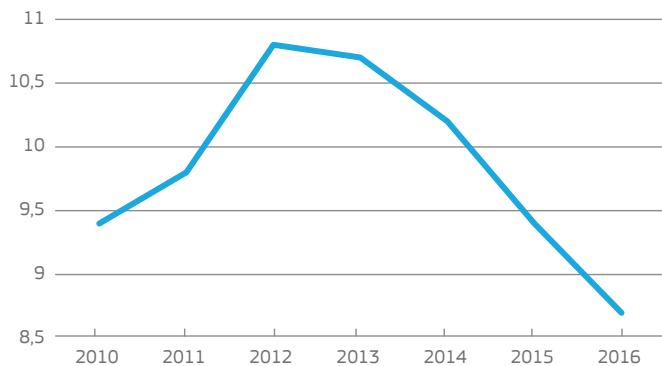


1.7. Facilité d'investissement «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents»

Priorité à l'efficacité énergétique: plus qu'un slogan, cette maxime représente l'un des moyens les plus efficaces, sur le plan des coûts, de soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone et un principe fondamental de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Gage du respect de nos engagements environnementaux, c'est aussi un moyen de réduire notre facture énergétique et notre dépendance à l'égard des importations et de créer de l'emploi au niveau local.

Les mesures d'efficacité énergétique à l'échelle locale sont une manière efficace de créer des possibilités d'investissement et de générer croissance et emploi. L'amélioration de **la performance énergétique de notre économie est essentielle pour le respect de l'accord de Paris**. Le secteur de la construction et du logement représente 40 % de la consommation d'énergie en Europe. C'est aussi le secteur qui connaît actuellement **le plus grand déficit d'investissement**: les investissements annuels dans la rénovation des bâtiments devront tripler pour que l'objectif avancé par la Commission d'une augmentation de l'efficacité énergétique de 30 % d'ici à 2030 puisse être atteint. C'est pourquoi, durant la période 2014-2020, les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) alloueront 18 milliards d'euros à l'efficacité énergétique, 6 milliards d'euros aux énergies renouvelables (notamment dans le secteur des bâtiments et des réseaux urbains de chaleur et de froid) et environ 1 milliard d'euros aux réseaux de distribution intelligents. Cependant, d'autres investissements seront nécessaires.

Malgré une tendance à la baisse de ce taux, 8,7 % de la population de l'Union n'a toujours pas les moyens de chauffer convenablement son domicile (en % de la population)



Source: Eurostat (population de l'UE dans l'impossibilité de chauffer convenablement son domicile, par statut de pauvreté).

➡ Que propose à présent la Commission européenne?

Dans le contexte du plan d'investissement pour l'Europe, la Banque européenne d'investissement (BEI) est en train d'adopter un tout nouvel instrument financier (la facilité d'investissement baptisée «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents»). Cet instrument permettra d'attirer les investissements privés dans les projets d'efficacité énergétique des bâtiments et de multiplier ainsi l'effet des fonds européens investis. À cet effet, des subventions de l'Union serviront de garantie pour ces projets, l'objectif étant de créer un marché pour les initiatives visant à promouvoir l'efficacité énergétique. Ledit instrument, associé à d'autres initiatives de l'Union en faveur des bâtiments intelligents, aura les objectifs suivants:

- ▶ **consacrer 10 milliards d'euros supplémentaires, en fonds publics et privés, à l'efficacité énergétique jusqu'en 2020;**
- ▶ **soutenir 220 000 emplois nouveaux ou préservés;**
- ▶ **créer un marché de la rénovation pour les petites entreprises, d'une valeur pouvant atteindre 120 milliards d'euros;**
- ▶ **faire sortir jusqu'à 3,2 millions de familles de la pauvreté énergétique.**

L'automatisation domestique de la maison du futur RWE (RWE-Zukunftshaus) à l'énergie solaire, dans le cadre de la Ruhr InnovationCity, projet Modellstadt Bottrop (cité modèle), en Allemagne



1.8. Corpus de règles de l'Union sur l'investissement dans l'efficacité énergétique des bâtiments

La **rénovation des bâtiments publics** est un élément essentiel de notre démarche en faveur d'une planète plus verte. La Commission européenne participe à cet effort, grâce à un cadre financier et réglementaire revu pour encourager ce type d'investissement au niveau local dans l'ensemble de l'Europe.

Les contrats de performance énergétique dans le secteur public offrent une solution pratique pour rendre les bâtiments et autres infrastructures publics plus efficaces sur le plan énergétique, l'investissement initial pouvant être assuré par un partenaire privé et remboursé grâce à des économies d'énergie garanties. Néanmoins, les coûts et la comptabilité peuvent s'avérer compliqués pour les autorités publiques; toute décision de conclure un contrat de performance énergétique doit être mûrement réfléchie.

Certains gouvernements nationaux hésitent encore à appliquer les mesures d'économie d'énergie pourtant indispensables, craignant que ces mesures ne contribuent à creuser le déficit et à aggraver le niveau d'endettement de leur pays. Ils **doivent être guidés** afin de pouvoir décider en connaissance de cause de conclure ou non un contrat de performance énergétique.

Il existe donc un fort potentiel d'**expansion du marché** pour les fournisseurs de contrats de performance énergétique, **notamment les petites et moyennes entreprises**, dans tous les États membres et toutes les régions d'Europe.

40 %

de la consommation d'énergie en Europe est liée au secteur de la construction



Un gain de

30 % = 3 fois plus

d'efficacité énergétique



II ➔ Que propose à présent la Commission européenne?

À la demande des États membres, la Commission européenne a mené une réflexion conjointe avec les instituts nationaux de statistique, par l'intermédiaire de son propre office de statistique, Eurostat, sur le meilleur moyen d'enregistrer ces contrats dans les comptes publics.

Pour stimuler l'investissement, Eurostat a élaboré une note d'orientation actualisée sur **l'enregistrement des contrats de performance énergétique (CPE) dans les comptes publics**. Ce document clarifie la question de l'enregistrement statistique de ces contrats, notamment les conditions dans lesquelles ils peuvent être **extraits des bilans des administrations publiques**. Il sera ainsi **plus facile pour les municipalités** d'utiliser des contrats de performance énergétique pour **améliorer l'efficacité énergétique des hôpitaux, des écoles ou des logements sociaux, sans que cela n'ait d'incidence négative sur le déficit et la dette publics**.



Le vice-président Valdis Dombrovskis et la commissaire Marianne Thyssen

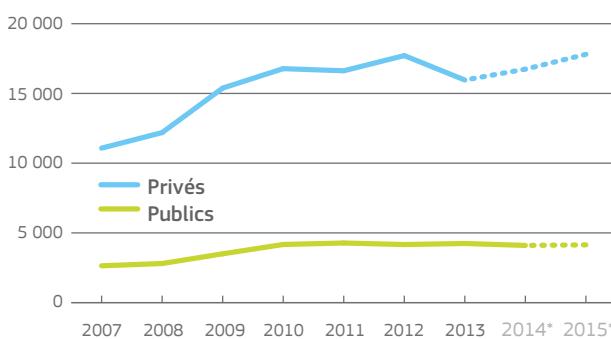


<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/1015035/7959867/Eurostat-Guidance-Note-Recording-Energy-Perform-Contracts-Gov-Accounts.pdf/>

1.9. Investir dans les technologies industrielles propres

L'accord de Paris a ouvert de nouveaux **créneaux** dans les domaines de la recherche et de l'**innovation** (R&I) en rapport avec les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies à faible intensité de carbone. Pour que l'Union puisse conserver et exploiter son **avantage de pionnière dans le domaine des énergies propres et des sciences et technologies du climat**, elle doit **aider encore davantage les jeunes pousses et les investisseurs** à commercialiser les produits innovants. Le passage à une économie à faible intensité de carbone doit être correctement négocié; il est notamment essentiel d'anticiper et d'atténuer les effets sociaux de la transition. Les manières de faire des affaires et d'investir devront être revues pour stimuler encore davantage l'innovation. Les négociations bilatérales et multilatérales en cours sur la libéralisation des échanges de biens et services verts devraient également être accélérées, de façon à créer des débouchés à l'international pour les entreprises européennes innovantes.

Les investissements publics et privés en R&I destinés à financer les priorités de l'union de l'énergie ne cessent d'augmenter dans l'Union... (en millions d'euros)



Source: Commission européenne.

* valeurs estimées

... ainsi qu'en témoigne la tendance croissante à l'innovation dans les grandes technologies sobres en carbone (brevets internationaux)



Source: Commission européenne.

* valeurs estimées

II ➔ Que propose à présent la Commission européenne?

La Commission européenne fait en sorte de stimuler les investissements dans la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies propres et du climat grâce:

- 1 à une augmentation des **investissements publics** en faveur de la recherche et de l'innovation en matière d'énergie propre et de climat (ces investissements représentent 3,4 milliards d'euros pour la période 2018-2020 dans le cadre du programme de recherche phare de l'Union «Horizon 2020»);
- 2 au déploiement d'**instruments financiers ciblés pour diminuer le risque des investissements privés**. Le soutien ciblé aux innovateurs d'excellence passe par la première phase du Conseil européen de l'innovation, qui a pour vocation d'accélérer le développement et le déploiement d'innovations décisives, selon une approche ascendante. Ce projet destine 2,7 milliards d'euros en financements et possibilités offertes aux innovateurs, aux jeunes pousses et aux entreprises porteurs d'idées et d'innovations qui se démarquent radicalement des produits, services et modèles commerciaux existants, présentent un profil de risque élevé et sont susceptibles d'être déployées à l'échelle internationale. Les jeunes pousses les plus innovantes dans le secteur des technologies propres sont appelées à devenir les entreprises européennes mondialement reconnues de demain. La **Commission européenne** réalisera également des investissements pouvant atteindre **400 millions d'euros** dans un **fonds de capital-risque** géré de manière indépendante. Les investissements de l'Union représenteront jusqu'à 25 % du fonds total prévu de **1,6 milliard d'euros**;
- 3 à la mise en place d'un **environnement réglementaire stable et ambitieux**, propice à l'innovation. Le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union comprendra deux nouveaux fonds, respectivement **le Fonds pour l'innovation et le Fonds pour la modernisation**, pouvant générer jusqu'à **18 milliards d'euros au cours de la prochaine décennie**. Cette ressource est destinée à financer les investissements de l'industrie européenne dans les nouvelles technologies, et à permettre aux États membres de moderniser leur secteur de l'électricité et leurs systèmes énergétiques.

Le **Fonds pour l'innovation** soutiendra les investissements de l'industrie européenne dans les technologies de pointe. Parmi les projets potentiels figurent la production d'acier sans charbon, la mise au point d'un ciment capable de capturer les émissions de gaz à effet de serre, la production d'aluminium avec des réductions des émissions de gaz à effet de serre allant jusqu'à 100 % et de nouvelles conceptions dans les domaines de l'énergie marémotrice et houlomotrice, de l'éolien flottant et du stockage de l'énergie ou de l'efficacité énergétique.

Le **Fonds pour la modernisation** visera à faciliter les investissements dans le secteur de l'électricité, et plus généralement dans les systèmes énergétiques, et à améliorer l'efficacité énergétique dans dix États membres à plus faible revenu. Il privilégiera la production et l'utilisation d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, l'efficacité énergétique, la modernisation des réseaux électriques et des interconnexions, ainsi que le stockage de l'énergie. Le Fonds soutiendra également les travaux de la Commission européenne sur la transition des régions dépendantes du carbone vers une économie à faible taux d'émissions, y compris des projets de redéploiement, de reconversion et d'éducation.

1.10. Une mobilité propre, connectée et compétitive

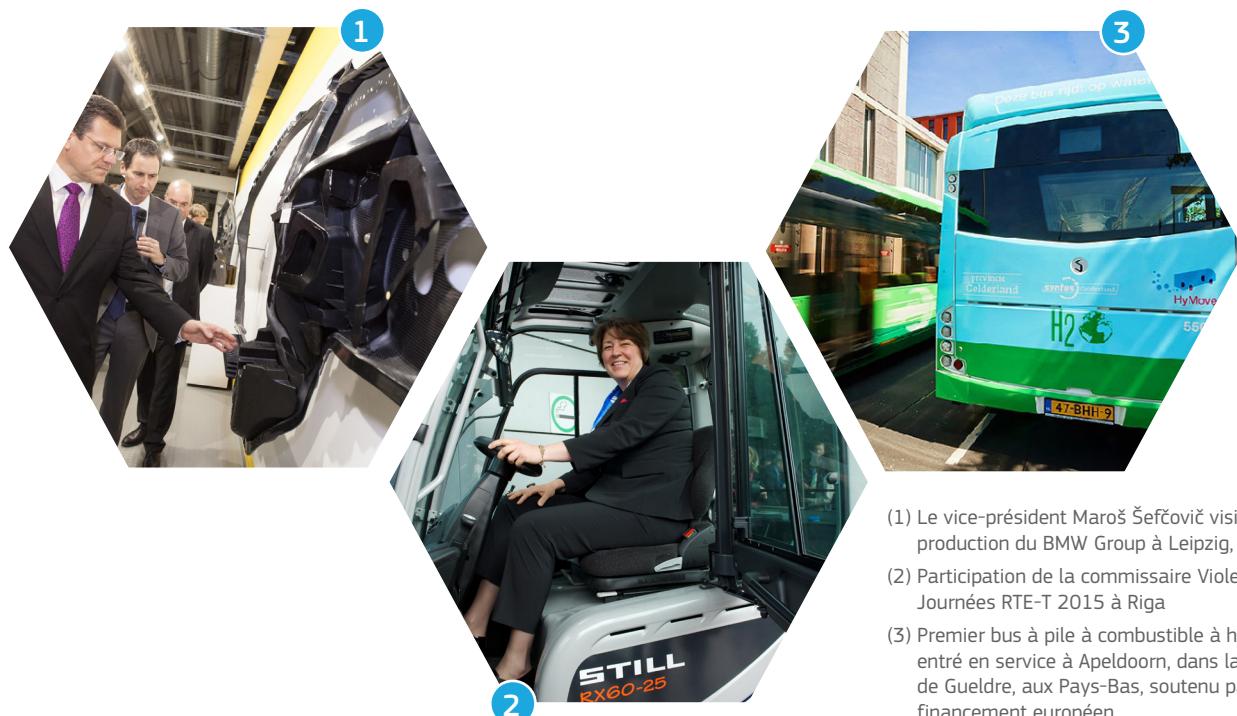
Les transports représentent **un secteur clé pour la réalisation des objectifs fixés dans l'accord de Paris et dans la politique de l'Union en matière de climat**. Il est essentiel d'améliorer l'efficacité énergétique des transports et de diminuer, voire de supprimer, leur dépendance à l'égard du pétrole: ce secteur est en effet responsable de 33 % de la consommation d'énergie et de 64,5 % de la consommation de pétrole dans l'Union.

Les citoyens européens souhaitent des solutions de mobilité propre. Ils attendent de l'industrie qu'elle leur fournisse des véhicules adaptés à leurs besoins, et du secteur public qu'il mette en place des infrastructures de transport public qui les soutiennent dans leur démarche et qu'il fasse augmenter la demande de véhicules à émissions faibles ou nulles.

La Commission européenne lance un certain nombre d'initiatives qui aideront l'industrie automobile et le secteur de la mobilité européens à se préparer à l'avenir. Ces initiatives renforceront la capacité de l'Europe à relever le défi du changement climatique, amélioreront la qualité de vie des citoyens et, en mettant en place les conditions et mesures incitatives nécessaires, aideront **l'industrie à rester compétitive sur le plan mondial et à générer de l'innovation, de la croissance et de l'emploi**. L'Union est en train de jeter des bases solides dans ce domaine; le secteur des transports est en effet un important pourvoyeur d'emplois et un acteur économique d'envergure mondiale. Le secteur de l'automobile emploie à lui seul **12 millions d'Européens** et représente 4 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union. Il est important de protéger ces emplois et d'en créer encore davantage.

Les nouvelles normes de l'Union en matière d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) concernant les véhicules à émissions faibles ou nulles visent clairement à inciter les constructeurs à privilégier l'innovation et à commercialiser des véhicules à faibles émissions. Ces normes lieront la mise en œuvre de l'accord de Paris au programme de commerce mondial de l'Europe en donnant à nos industries un avantage concurrentiel qui leur permettra d'exporter leurs produits et de tirer parti de marchés en expansion à un moment où la demande mondiale de véhicules propres s'accroît. Les mesures proposées garantiront dans l'avenir **une mobilité propre, accessible et abordable pour tous**.

La Commission européenne a déjà investi des fonds très importants pour faire de cette vision d'un système de mobilité propre, connecté et compétitif en Europe une réalité. Entre 2014 et 2020, près de **70 milliards d'euros issus des fonds de la politique de cohésion seront investis** dans les infrastructures, les équipements et les véhicules de nos villes et régions. Dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe, le **mécanisme financier de l'Union destiné à soutenir le déploiement de réseaux d'infrastructures, 18,1 milliards d'euros** ont déjà été engagés au profit des secteurs du rail et de la navigation intérieure (les deux modes de transport les plus durables), ce qui représente 80 % du montant total investi dans les infrastructures de transport au titre de ce programme. Depuis novembre 2017, **9 % des investissements réalisés au titre du plan Juncker** sont également alloués au secteur des transports, qui bénéficie ainsi d'investissements supplémentaires à hauteur de 22,7 milliards d'euros. Dans le **domaine de la recherche, plus de 1,8 milliard d'euros** ont été budgétisés pour les transports durant la période 2014-2017.



(1) Le vice-président Maroš Šefčovič visite l'usine de production du BMW Group à Leipzig, en Allemagne

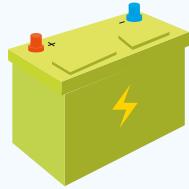
(2) Participation de la commissaire Violeta Bulc aux Journées RTE-T 2015 à Riga

(3) Premier bus à pile à combustible à hydrogène entré en service à Apeldoorn, dans la région de Gueldre, aux Pays-Bas, soutenu par un financement européen

II ➔ Que propose à présent la Commission européenne?

Initiative de politique industrielle sur les batteries

Les batteries sont au cœur de cette nouvelle révolution industrielle de la mobilité. L'avènement de l'électromobilité à grande échelle dans toute l'Europe entraînera une forte hausse de la demande de batteries. La mise au point et la fabrication de ces batteries revêtent donc une importance stratégique pour la création d'emplois et la croissance futures. C'est dans cette perspective que la Commission européenne, en coopération étroite avec les ténors européens du secteur et les États membres, travaille à l'établissement d'une chaîne de valeur complète du développement et de la fabrication de batteries de haute technologie dans l'Union. Elle mettra sur pied une «alliance européenne pour les batteries» («EU Battery Alliance»), réunissant les États membres et les acteurs de la chaîne de valeur des batteries. Cette alliance sera lancée en février 2018, lors du forum industriel sur l'énergie propre.



Investissements supplémentaires dans le déploiement d'infrastructures

La plupart des consommateurs ne feront réellement la transition vers les véhicules propres et d'autres solutions de mobilité non polluantes que si une infrastructure est mise en place pour les carburants de substitution. Le déploiement d'une telle infrastructure sera donc accéléré, et les lacunes devront être comblées d'une manière ciblée et coordonnée. La Commission a augmenté son soutien financier en vue de stimuler l'investissement public et privé en faveur du déploiement et du développement d'un réseau de stations de recharge et de ravitaillement rapides et interopérables dans toute l'Union. Soutenir les moyens de transport novateurs et les infrastructures correspondantes en vue de la création d'un réseau de stations de recharge dans toute l'Europe est une priorité pour la Commission. De nouveaux investissements de l'Union pouvant atteindre 800 millions d'euros pourraient exercer un effet de levier sur l'investissement public et privé, représentant jusqu'à 4 milliards d'euros.



Véhicules propres pour les institutions publiques

Grâce aux règles révisées de l'UE en matière de marchés publics, les autorités publiques pourront plus facilement privilégier les solutions de mobilité propre dans leurs appels d'offres publics. Cela contribuera à stimuler la demande publique de véhicules de ce type lors du renouvellement du parc existant.



Tarification routière modernisée pour la promotion de véhicules plus propres

De nouveaux principes communs en matière de tarification routière sur les routes européennes permettront de récompenser les véhicules les plus respectueux de l'environnement. Il faudra pour cela rendre applicables à tous les véhicules les principes de l'utilisateur-paiteur et du pollueur-paiteur, avec la prise en compte des coûts externes de la pollution atmosphérique dans la tarification routière, la différenciation de la tarification en fonction des performances en matière d'émissions et l'instauration de conditions plus favorables pour les véhicules à émissions nulles.



Transport intermodal et liaisons à longue distance

La mobilité des citoyens sera améliorée en stimulant le développement des liaisons par autobus, ce qui offrira des solutions pour remplacer l'utilisation des voitures particulières et renforcera l'utilisation des transports publics, plus durables. L'adoption de règles plus claires et l'introduction d'incitations financières stimuleront l'utilisation combinée de camions et de trains, de péniches ou de navires pour le transport de marchandises, au lieu des seuls camions.





2 | Deux ans de mise en œuvre de l'accord de Paris, un cadre moderne de l'Union pour les investissements à long terme et la croissance économique

2.1. Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique clairvoyante en matière d'action pour le climat

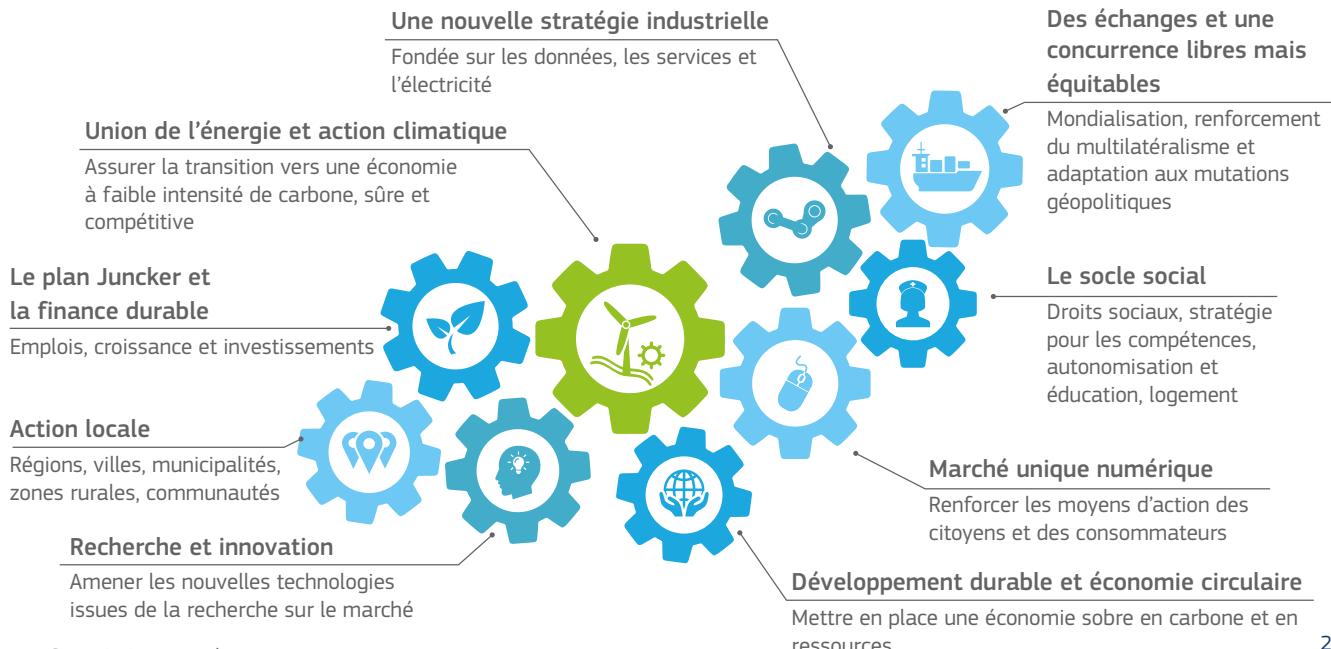
L'engagement de l'Union européenne d'opérer une transition vers les énergies propres est irréversible et non négociable. Il y a deux ans, lors de la conférence de Paris sur le climat, **l'Union a formé avec ses partenaires une vaste coalition de pays développés et en développement favorables aux objectifs les plus ambitieux**. Cette coalition, dont le niveau d'ambition est élevé, a fortement contribué à imprimer une dynamique positive aux négociations et à rallier tous les grands pays émetteurs. L'accord de Paris dans sa forme finale reprend l'approche de l'Union.

Depuis le début du mandat de la Commission Juncker, la Commission européenne s'est attachée à transformer sa politique en matière d'énergie et de climat afin de parvenir à une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique. L'union de l'énergie et l'action pour le climat visent à **abandonner le modèle économique reposant sur les combustibles fossiles afin de donner aux consommateurs les moyens d'agir**. Elles fourniront le cadre dans lequel l'Union pourra mettre en place un environnement propice à la transition énergétique.

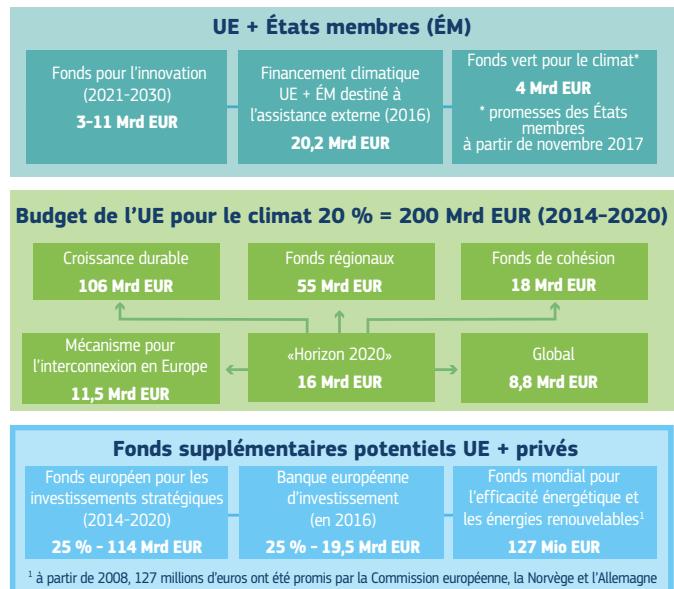
Pour mettre en œuvre l'accord de Paris, la Commission européenne a proposé pour l'Union des **objectifs ambitieux pour tous les secteurs de l'économie**, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % pour 2030, une part d'énergies renouvelables d'au moins 27 % et une amélioration de l'efficacité énergétique de 30 %, conformément au cadre d'action de l'UE en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 défini par le Conseil européen en octobre 2014. Dans le même temps, la Commission a présenté les principales propositions législatives qui permettront de garantir la sécurité des investissements nécessaire pour réorienter les flux de capitaux vers les projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

La Commission a soumis une série de paquets législatifs qui transformeront la réglementation européenne en matière d'action pour le climat et stimuleront la transition vers une énergie propre. Il convient que le Parlement européen et les États membres progressent dans l'adoption de ces propositions afin de nous permettre de produire des résultats concrets dans l'intérêt des entreprises et des citoyens européens.

Dix nouvelles priorités: l'union de l'énergie prend forme dans tous les axes de travail de la Commission européenne



Budget de l'UE pour le climat et future mobilisation financière potentielle





Une énergie propre
pour tous les Européens
peut créer
900 000 emplois
nouveaux et libérer
177 milliards d'euros
d'investissements
chaque année

Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»

Le paquet «Une énergie propre pour tous les Européens» proposé par la Commission permettra à l'Union européenne de rester compétitive à un moment où l'énergie propre est en train de transformer les marchés mondiaux. Ce paquet poursuit trois objectifs principaux: privilégier l'efficacité énergétique, parvenir au premier rang mondial dans le domaine des énergies renouvelables et adopter des mesures équitables pour les consommateurs en renforçant leurs moyens d'action. Les propositions prévoient une vaste réforme des marchés européens de l'énergie, couvrant à la fois l'organisation du marché de l'électricité, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et les règles de gouvernance pour l'union de l'énergie. Ce paquet prévoit également des actions visant à accélérer l'innovation en matière d'énergie propre et à promouvoir la rénovation des bâtiments en Europe, ainsi que des mesures destinées à encourager les investissements publics et privés. Il contribuera à promouvoir les initiatives prises par l'industrie pour stimuler la compétitivité et atténuer l'impact sociétal de la transition vers une énergie propre et associera de multiples acteurs tels que les autorités locales et municipales ainsi que les entreprises, les partenaires sociaux et les investisseurs. Ce paquet maximisera le rôle de premier plan joué par l'Europe dans le domaine des technologies et des services pour une énergie propre, aidant ainsi les pays tiers à atteindre leurs objectifs stratégiques.

Réformer le cadre de l'Union régissant les émissions de gaz à effet de serre

La Commission européenne a présenté ses principales propositions pour la mise en œuvre par l'Union de son engagement de réduction des émissions au titre de l'accord de Paris. Ces propositions comprennent une réforme du système d'échange de quotas d'émission de l'UE et une autre série de mesures concernant les bâtiments, les transports, les déchets et l'agriculture, ainsi que l'utilisation des terres et la foresterie.

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe — Paquet relatif aux infrastructures énergétiques

La transition vers une économie propre nécessite d'adapter les infrastructures énergétiques et de transport aux besoins d'un système décarboné. L'Union a recensé des projets d'infrastructure essentiels dans les domaines du transport et de l'énergie, qui pourraient bénéficier de financements européens et de procédures accélérées de planification et d'autorisation.



Paquet «Économie circulaire»

La transition vers une économie plus circulaire, dans laquelle la valeur des produits, des matériaux et des ressources est maintenue dans l'économie aussi longtemps que possible et la production de déchets réduite au minimum, offre l'occasion de réinventer notre économie et de créer de nouveaux avantages concurrentiels pour l'Europe. Parmi les avantages plus larges de l'économie circulaire figurent également la réduction de la consommation énergétique et des niveaux d'émission de CO₂. L'économie circulaire présente de fortes synergies avec les objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie. Les actions menées par la Commission depuis l'adoption du plan d'action en faveur de l'économie circulaire, en 2015, soutiennent l'économie circulaire à chaque étape de la chaîne de valeur: production, consommation, réparation et fabrication, gestion des déchets et matières premières secondaires réintroduites dans l'économie.

Mobilité propre, compétitive et connectée

La Commission européenne a proposé de nouvelles mesures législatives et non législatives destinées à soutenir la modernisation du système de mobilité européen. L'industrie automobile et le système de mobilité dans son ensemble doivent apporter leur contribution aux objectifs de réduction des émissions que s'est fixés l'Europe, tout en conservant leur position sur les marchés mondiaux. Ces propositions stimuleront l'innovation dans les nouvelles technologies et les nouveaux modèles commerciaux et contribueront à améliorer l'efficacité du transport de marchandises, grâce à des instruments financiers ciblés qui garantiront le déploiement rapide d'infrastructures pour les carburants de substitution. Elles auront également pour effet d'accroître la sécurité du trafic, d'encourager une tarification routière intelligente, de diminuer les émissions de CO₂, la pollution atmosphérique et les embouteillages, de réduire les formalités administratives auxquelles sont soumises les entreprises, de lutter contre le travail illégal et de garantir aux travailleurs des conditions d'emploi et des temps de repos adéquats.

Le marché unique numérique

Depuis mai 2015, la Commission européenne a présenté quatorze initiatives législatives en vue d'améliorer et de renforcer le marché unique numérique. La numérisation pourrait bien être un élément essentiel de la transition vers une économie propre, par exemple en donnant aux consommateurs la possibilité d'exercer un plus grand contrôle sur leur consommation et sur la production d'énergie, suscitant ainsi l'émergence de nouveaux modèles commerciaux. La numérisation facilite également la gestion d'un réseau électrique de plus en plus souple, dans lequel doivent être intégrés les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie et les voitures électriques. Pour tirer parti de la numérisation, il faudra prendre des mesures concernant les règles en matière d'échange de données, les infrastructures, la cybersécurité et d'autres questions.

Nouvelle stratégie pour la politique industrielle et soutien financier en faveur de la transition des industries européennes

La Commission européenne a adopté une stratégie revisée pour la politique industrielle visant à aider l'industrie européenne à rester ou à devenir le numéro un mondial dans les secteurs de l'innovation, de la numérisation et de la décarbonation. La stratégie revisée de l'Union pour la politique industrielle regroupe dans une stratégie industrielle globale toutes les initiatives horizontales et sectorielles, qu'elles soient existantes ou nouvelles: le plan Juncker et l'union de l'énergie, la recherche et le développement, la politique commerciale, le marché unique numérique et la stratégie en matière de compétences pour l'Europe.



Notre économie repose sur les échanges commerciaux: chaque **milliard d'euros** d'exportations soutient la création de **14 000 emplois supplémentaires** en Europe

Des échanges libres mais équitables, conformément à l'accord de Paris

Si nous, Européens, défendons un commerce ouvert et équitable, nous ne sommes pas pour autant des partisans naïfs du libre-échange; nous combattons fermement le protectionnisme de la même manière que nous nous élevons contre les pratiques commerciales abusives et les distorsions de marché. L'année dernière, nous avons pris des mesures pour lutter contre la surcapacité dans le secteur sidérurgique et nous réagissons avec fermeté lorsque des partenaires commerciaux prennent des mesures protectionnistes qui mettent en péril le système multilatéral. Les accords commerciaux ne constituent toutefois pas une fin en soi: ils servent aussi à diffuser les valeurs et les principes européens partout dans le monde, raison pour laquelle tous les nouveaux accords commerciaux négociés par l'Union comportent désormais des dispositions sur le développement durable, en particulier la protection de l'environnement et les conditions de travail. L'accord conclu avec le Japon est le tout premier accord commercial à contenir un engagement à l'égard de l'accord de Paris sur le climat.



Socle européen des droits sociaux

Égalité des chances et accès au marché du travail
Conditions de travail équitables
Protection sociale et inclusion sociale

Socle européen des droits sociaux

Le socle européen des droits sociaux a été proclamé lors du sommet social pour une croissance et des emplois équitables organisé par la Commission européenne et le gouvernement suédois le 17 novembre 2017 à Göteborg. Il définit certains principes essentiels pour garantir le bon fonctionnement et l'équité des marchés du travail et des systèmes de protection sociale, par exemple en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de salaire minimum et d'égalité entre les hommes et les femmes. Il servira de guide pour assurer une convergence vers de meilleures conditions de vie et de travail. En outre, pour permettre aux personnes d'acquérir les compétences adéquates et aider les États membres à moderniser leurs systèmes d'éducation et de formation, la Commission européenne a lancé une stratégie en matière de compétences pour l'Europe, qui prévoit de nouvelles «filières de relèvement du niveau des compétences» pour aider les adultes peu qualifiés à améliorer leur maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences numériques. Le document de réflexion de la Commission sur la dimension sociale de l'Europe présente de nouvelles idées sur la manière d'adapter nos systèmes économiques et sociaux à des besoins en évolution rapide et exigeants.

Mise en œuvre des objectifs de développement durable

L'Union a joué un rôle déterminant dans la définition du programme mondial à l'horizon 2030, qui est en parfaite harmonie avec la conception européenne, et qui est maintenant devenu le schéma directeur du monde pour le développement durable au niveau mondial. Bon nombre des objectifs de développement durable sont au cœur des plus importantes priorités politiques de la Commission Juncker, et l'Union européenne est déterminée à intégrer ces objectifs dans ses politiques et ses initiatives et à faire du développement durable un principe directeur essentiel de toutes ses politiques. Dans le courant de 2018, la Commission présentera un document de réflexion intitulé «Vers une Europe durable d'ici à 2030», destiné à susciter des réflexions sur la façon d'allier les considérations économiques, sociales et environnementales dans une approche globale et de faire en sorte qu'elles se renforcent mutuellement.

2.2. Le plan Juncker pour l'emploi, la croissance et l'économie propre

Lorsque la Commission Juncker a pris ses fonctions, l'Union européenne souffrait d'un faible niveau d'investissement, en raison de la crise économique et financière mondiale. Des efforts collectifs et coordonnés au niveau européen étaient nécessaires pour inverser cette tendance à la baisse et mettre l'Europe sur la voie de la reprise économique. Le plan d'investissement pour l'Europe, également appelé «plan Juncker», s'est donc donné trois objectifs: éliminer les obstacles à l'investissement, apporter de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement et utiliser de manière plus intelligente les ressources financières. Le plan Juncker est un élément essentiel pour la croissance économique et la création d'emplois, que le président Juncker a fixés comme priorités pour la Commission.

Jusqu'à présent, le plan Juncker devrait **générer plus de 250 milliards d'euros d'investissements dans l'ensemble des États membres et soutenir plus de 300 000 emplois**. D'ici à 2020, nous estimons qu'il aura soutenu 700 000 emplois et généré 500 milliards d'euros d'investissements, apportant ainsi 0,7 % au PIB de l'Union. Ces investissements sont visibles et concrets pour les Européens, qu'il s'agisse d'appuyer la transition vers une énergie propre, de transformer les ports et les aéroports, de construire de nouvelles infrastructures physiques et numériques, d'aider à l'intégration des réfugiés ou de mettre l'accent sur l'équité en soutenant notre agenda social. Ces investissements donnent également un élan salutaire aux économies locales, avec un total de 332 conventions de financement avec des intermédiaires locaux approuvées jusqu'à présent, améliorant l'accès au financement pour **528 000 petites entreprises et jeunes pousses**.

Depuis sa création, le **plan Juncker** a apporté son soutien aux investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Depuis novembre 2017, **21 % des investissements du plan Juncker sont allés au secteur de l'énergie**, pour un montant **supérieur à 50 milliards d'euros**. La Banque européenne d'investissement a approuvé **99 projets dans le secteur de l'énergie** jusqu'à présent.

Afin d'encourager davantage les investissements dans ce secteur, le budget de l'instrument financier InnovFin pour les projets de démonstration sera **double pour atteindre 300 millions d'euros**, dans le but de soutenir des projets de démonstration pionniers de technologies énergétiques à faibles émissions de carbone. Par ailleurs, la Banque européenne d'investissement réservera dans le cadre du volet «*Infrastructures et innovation*» du Fonds européen pour les investissements stratégiques, dont la durée a été prolongée, un **minimum de 40 % des fonds pour des projets liés au climat et à l'énergie**

Le plan d'investissement pour l'Europe contribue à la réalisation des objectifs de l'union de l'énergie et pour le climat

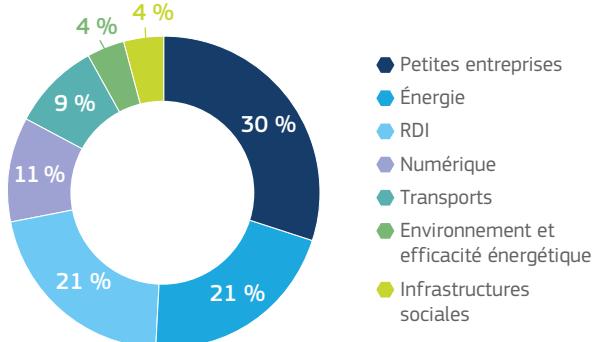
INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR

COUVERTURE SECTORIELLE

(certains projets relèvent de plusieurs secteurs)

21 % des investissements totaux au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques devraient être réalisés dans le secteur de l'énergie

Source: Banque européenne d'investissement, 14 novembre 2017.



Plateformes d'investissement

Les plateformes d'investissement, qui rassemblent des petits projets par implantation ou par secteur, peuvent être utilisées pour faciliter le déblocage de financements pour des projets énergétiques individuels. Ce type de projets ne nécessite pas forcément des emprunts importants. En revanche, plusieurs petits projets de ce type peuvent être groupés au sein d'une plateforme bénéficiant du soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques. À titre d'exemple, il existe une **plateforme d'investissement en France qui permet de financer la rénovation de 25 000 logements sociaux afin d'améliorer leur efficacité énergétique**.

Soutien technique et visibilité des projets

Le plan d'investissement offre également une assistance technique aux promoteurs de projets dans le secteur de l'énergie par l'intermédiaire de la plateforme européenne de conseil en investissement. Cette plateforme sert de point d'accès unique aux services d'assistance technique et de conseil et permet aux promoteurs de démarrer leurs projets.

Le portail européen de projets d'investissement — #InvestEU Portal — est une plateforme qui accroît la visibilité des possibilités d'investissement, y compris dans le secteur de l'énergie, dans toute l'Europe. Ce portail a pour objectif de réunir les promoteurs de projets en quête d'investissements et les investisseurs à la recherche de projets.

Exemples de projets financés par le plan Juncker dans le secteur de l'énergie

Efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels en France

Le projet porte sur le renforcement de **l'efficacité énergétique** de 40 000 appartements et maisons répartis dans toute la **France**, grâce à l'amélioration de leur isolation ainsi qu'à la rénovation des systèmes de chauffage et de ventilation. À long terme, il permettra d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique de 9 600 ménages.



Panneaux solaires intelligents en France

En **France**, la BEI accorde un prêt de 15 millions d'euros à Sunpartner Technologies pour investir dans la recherche et le développement et accroître son niveau de production. Cette petite entreprise fabrique des **panneaux solaires intelligents** destinés à des utilisations innovantes, par exemple pour obscurcir les vitres des fenêtres par l'intermédiaire d'un smartphone ou pour alimenter des panneaux publicitaires sans qu'ils soient connectés au réseau.



Un nouveau gazoduc reliant la Bulgarie à l'Autriche

La BEI octroie un prêt de 50 millions d'euros à Transgaz en **Roumanie** pour construire un **nouveau gazoduc** de 478 km de long reliant la Bulgarie à l'Autriche via la Roumanie et la Hongrie. Cet important projet transfrontière permettra une hausse de la compétitivité, ce qui est positif pour le consommateur, et entraînera la création de milliers d'emplois dans la région.



Des compteurs à gaz intelligents en Italie

En **Italie**, la BEI fournit 300 millions d'euros en financement à Italgas pour installer des **compteurs à gaz intelligents**. Cela permettra d'améliorer l'efficacité du réseau de distribution de gaz et d'accroître le niveau d'information et de sensibilisation du consommateur. Grâce à ce projet, le consommateur pourra lire son compteur à distance et plus fréquemment, ce qui conduira à des économies ainsi qu'à une réduction de la consommation d'énergie.



Complexe à haute performance énergétique Tripla

Tripla est un projet immobilier dans le quartier de Pasila, à Helsinki, qui sera réalisé en plusieurs phases entre 2019 et 2021. Il accueillera le plus grand centre commercial de **Finlande**, des bureaux, des appartements et une nouvelle gare ferroviaire. Tripla permettra de créer suffisamment d'énergie renouvelable pour couvrir la quasi-totalité de ses besoins et sera équipé de systèmes de recyclage et de traitement des déchets et de l'eau.



Nouveaux parcs éoliens en Grèce

En **Grèce**, la BEI fournit 24 millions d'euros à Terna Energy Group pour construire et exploiter trois **nouveaux parcs** abritant 18 éoliennes. Cette source d'énergie renouvelable aura une incidence considérable sur la transition vers l'économie à faible intensité de carbone.



Logements sociaux à haut rendement énergétique en Espagne

En Espagne, la BEI apporte 40 millions d'euros pour la construction de plus de 500 logements sociaux économes en énergie en Navarre. Il s'agira de bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle, c'est-à-dire des bâtiments à très faible consommation d'énergie en raison de leur conception et des matériaux utilisés pour leur construction. Ce projet permettra de créer plus de 700 emplois durant la phase de construction.

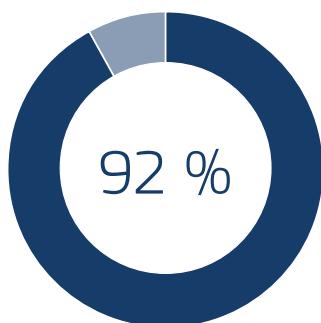




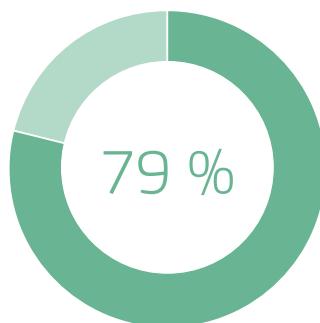
3 | Opinion publique: les citoyens européens exigent des investissements pour rendre les transports et l'énergie plus propres et plus efficaces

Opinion publique: les citoyens européens exigent des investissements pour rendre les transports et l'énergie plus propres et plus efficaces

L'énoncé du problème



des Européens considèrent que le changement climatique constitue un problème grave.

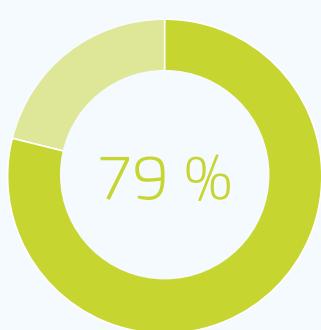


des citoyens européens pensent que la **lutte contre le changement climatique** et une utilisation plus efficace de l'énergie peuvent **stimuler l'économie de l'Union**.

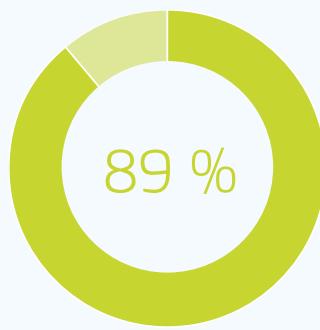


des Européens **agissent à leur niveau** pour lutter contre le changement climatique.

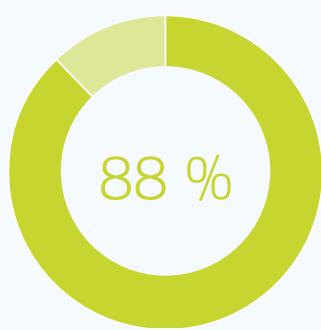
Les solutions



des Européens estiment qu'un **soutien financier** public accru devrait aller à la transition vers une énergie propre.



des Européens considèrent qu'il est important que leur gouvernement national **fixe des objectifs** visant à accroître l'utilisation d'énergies renouvelables.



des citoyens de l'Union pensent que leur gouvernement national devrait **soutenir davantage** l'amélioration de l'efficacité énergétique.

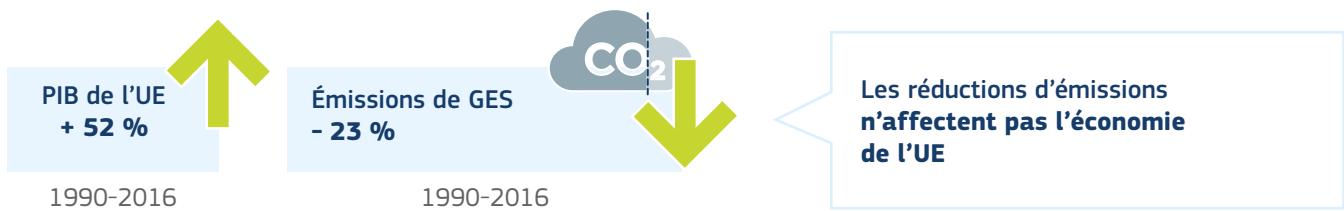
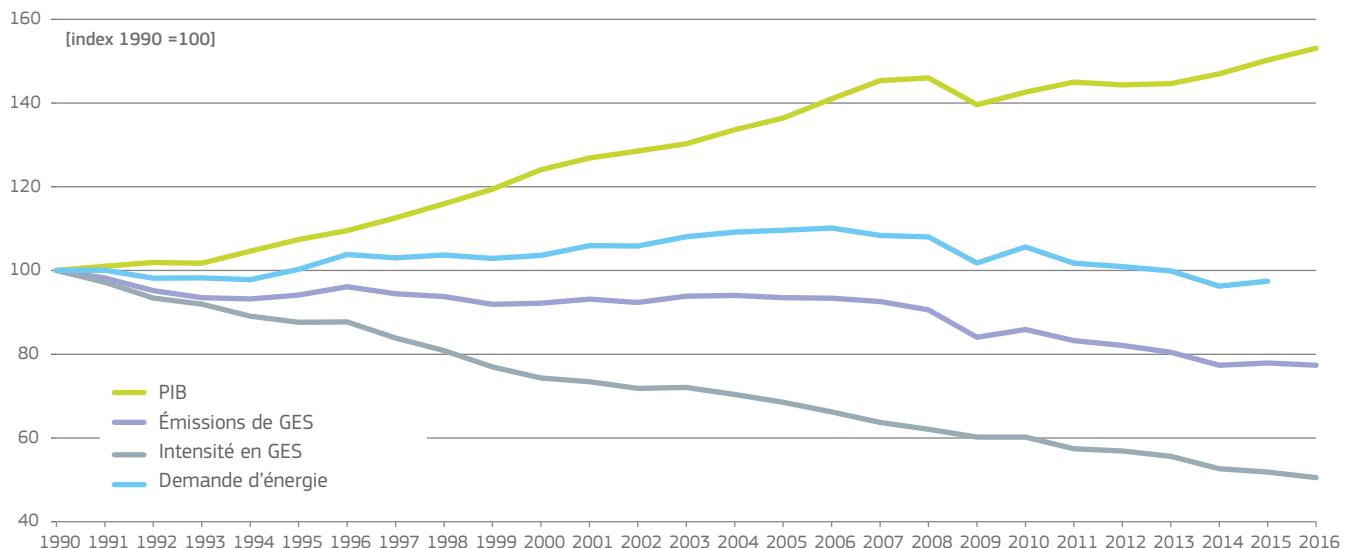
Source: sondage Eurobaromètre réalisé en mars 2017 par des entretiens en face à face auprès de 27 901 citoyens de l'UE dans les 28 États membres.



4 | Indicateurs économiques et environnementaux: la croissance verte est tendance

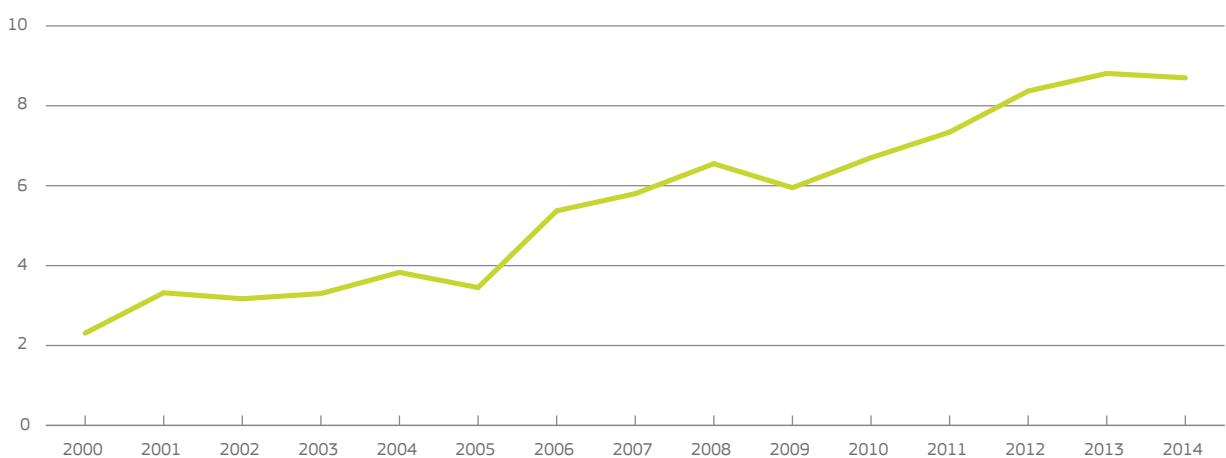
Indicateurs économiques et environnementaux: la croissance verte est tendance

L'Union a réussi à dissocier sa croissance économique de ses émissions de gaz à effet de serre et de sa consommation énergétique



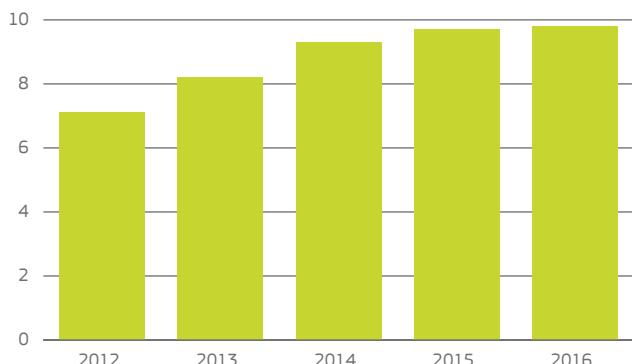
Source: Eurostat.

Les échanges et les exportations de l'Union de technologies de production d'énergie à faible intensité de carbone continuent d'augmenter (en milliards d'euros)



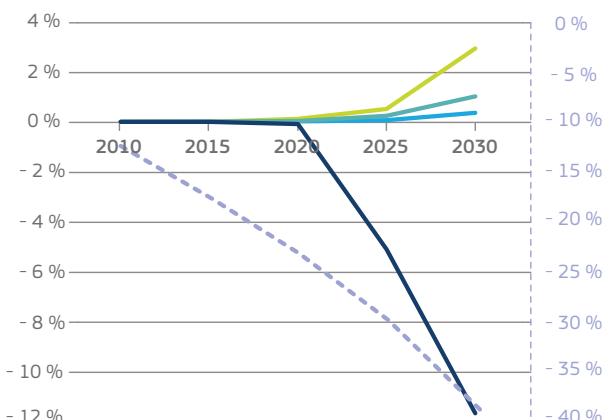
Source: Centre commun de recherche — Balance commerciale de l'UE avec des pays tiers (en milliards d'euros) (panneaux solaires non inclus).

L'emploi dans le secteur des énergies renouvelables est en augmentation au niveau mondial (en millions d'emplois)



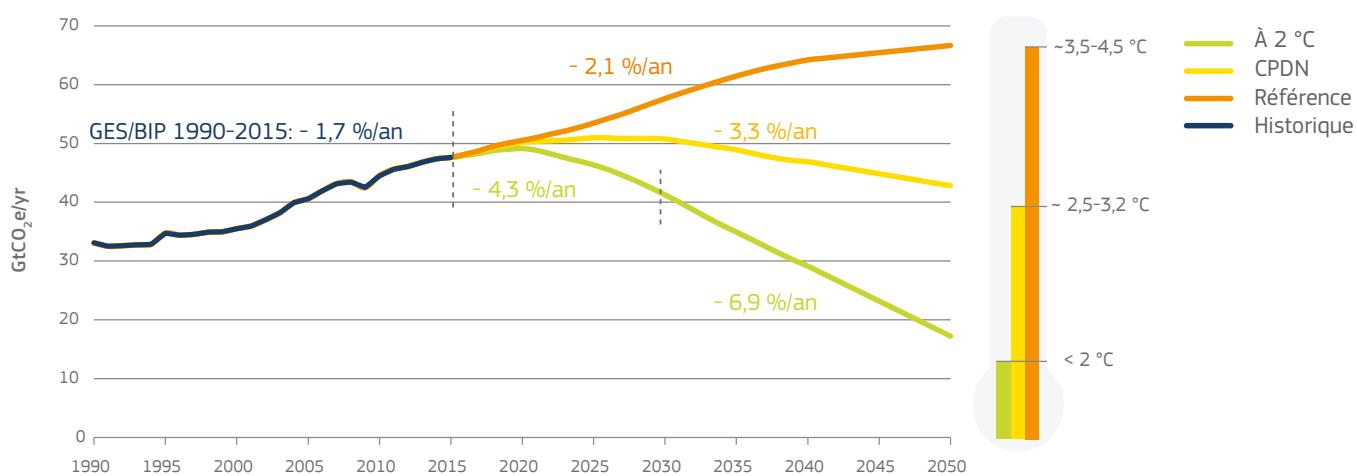
Source: International Renewable Agency.

En mobilisant jusqu'à 177 milliards d'euros supplémentaires, les objectifs en matière de climat et d'énergie pour 2030 contribueront à stimuler la croissance, l'emploi et l'investissement dans l'Union



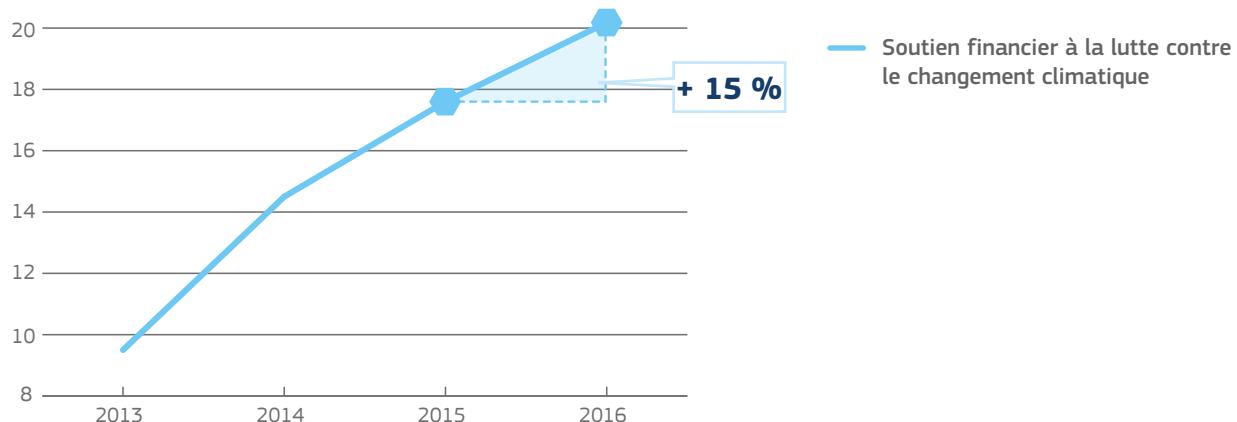
Source: E3ME, Cambridge Econometrics [scénario EUCO30 contre REF2016].

L'accord de Paris devrait éviter quelque 100 000 décès par an liés à la pollution de l'air d'ici à 2030 au niveau mondial (ou sauver environ 1,5 million de vies par an d'ici à 2050)



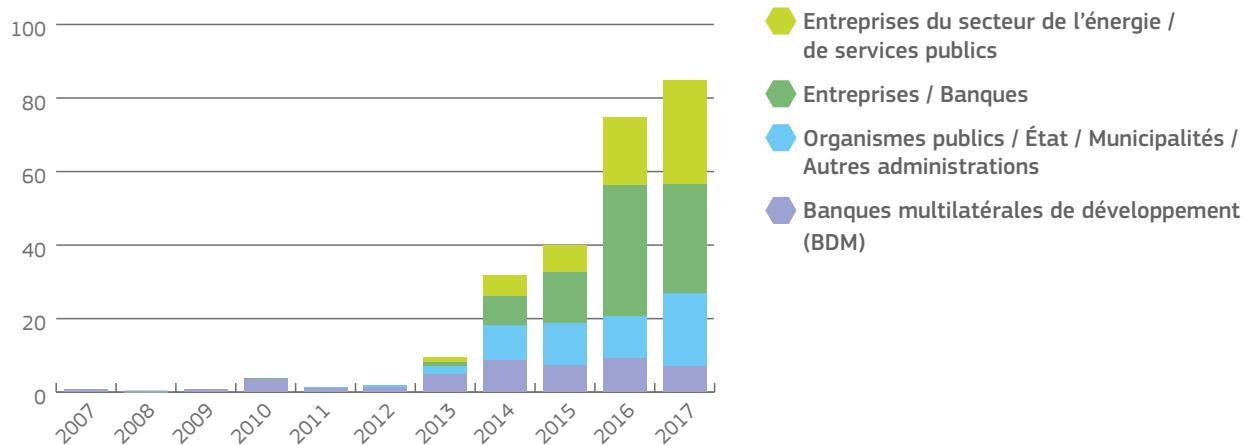
Le montant des fonds mobilisés par l'Union pour lutter contre le changement climatique a augmenté de manière systématique et constante (en milliards d'euros)

[Le soutien financier à la lutte contre le changement climatique (mesures d'atténuation, d'adaptation, transversales) fourni par l'Union et ses États membres en 2016 aux pays en développement s'est élevé à 20,2 milliards d'euros, soit une hausse de 15 % par rapport à 2015]



Source: Commission européenne.

Croissance rapide du marché des obligations vertes (en milliards d'euros)



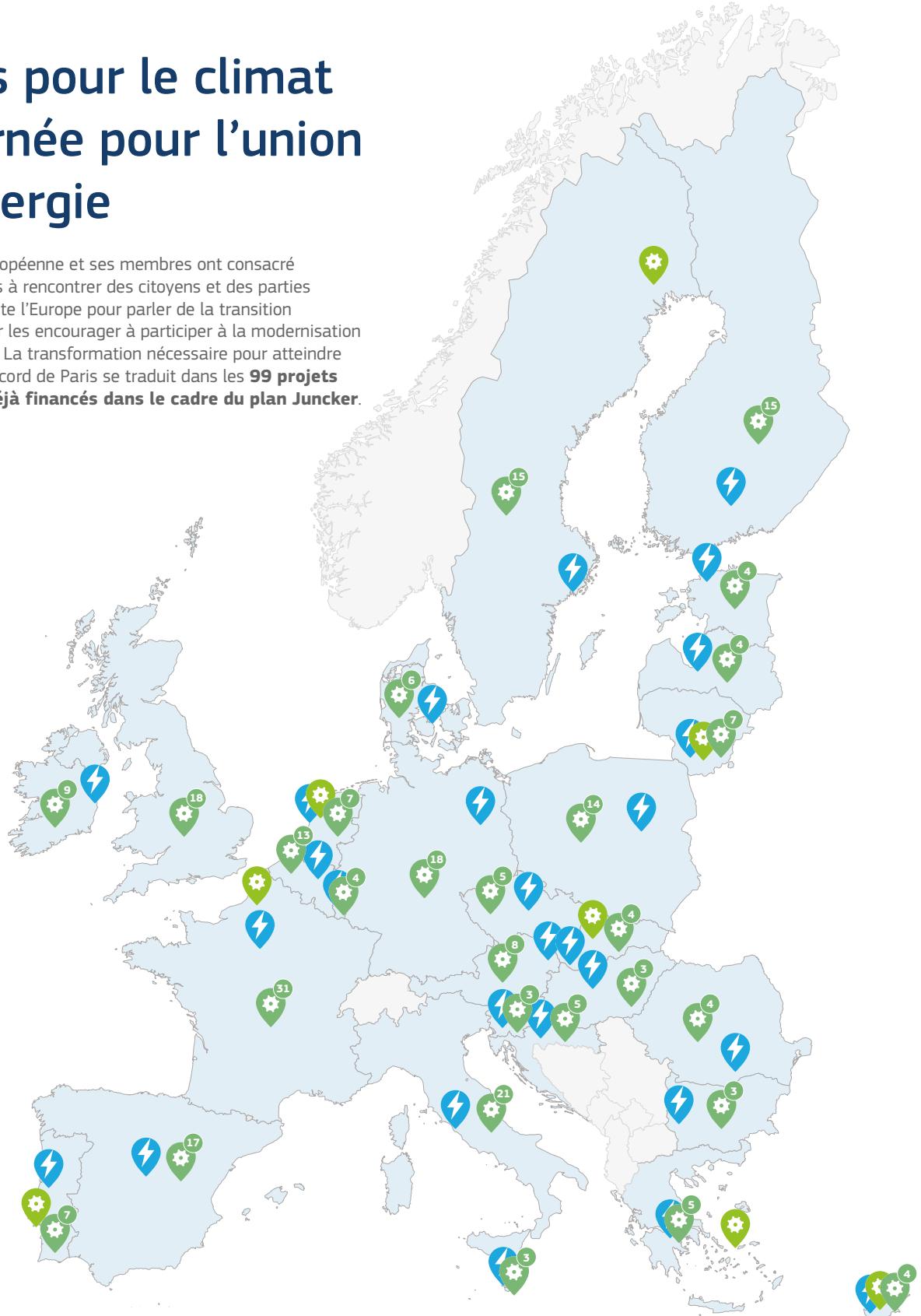
Source: Bloomberg et Banque mondiale, octobre 2017.



5 | De la stratégie à la réalité: la tournée pour l'union de l'énergie et le plan d'investissement européen

Projets pour le climat et tournée pour l'union de l'énergie

La Commission européenne et ses membres ont consacré beaucoup de temps à rencontrer des citoyens et des parties prenantes dans toute l'Europe pour parler de la transition énergétique et pour les encourager à participer à la modernisation de notre économie. La transformation nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris se traduit dans les **99 projets liés à l'énergie déjà financés dans le cadre du plan Juncker**.



Tournée pour l'union de l'énergie 2015-2017



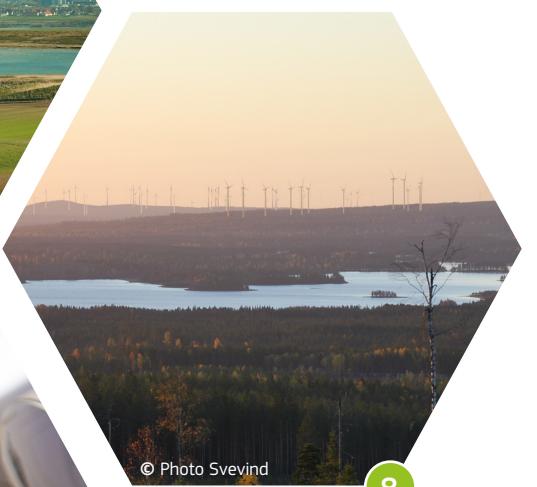
Projets liés à l'énergie financés par le Fonds européen pour les investissements stratégiques*



Exemples de projets liés à l'énergie

* Plusieurs projets ont lieu dans plus qu'un État membre.

Exemples de projets:





1. Chypre: une centrale photovoltaïque

Le projet mené par l'université internationale de Chypre de construction d'une centrale photovoltaïque couvrant une superficie de 14 000 mètres carrés est arrivé à son terme et répond à 80 % des besoins en énergie quotidiens de l'université.



2. Vilnius: une centrale de production combinée de chaleur et d'électricité

Grâce à un prêt de 190 millions d'euros, garanti dans le cadre du plan Juncker, la Banque européenne d'investissement (BEI) soutient la construction d'une nouvelle centrale de production combinée de chaleur et d'électricité à Vilnius afin de réduire la mise en décharge des déchets municipaux, de faire baisser les prix de l'énergie et les émissions et d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement en énergie.



3. Bratislava: des contrats de performance énergétique municipaux

Le programme d'investissement vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des systèmes d'éclairage public à Bratislava. Un investissement de 1,35 million d'euros par la Banque européenne d'investissement sera utilisé pour générer un investissement total de 66 millions d'euros destinés à des travaux de rénovation.



4. Grèce: interconnexion aux Cyclades

Ce projet permet de garantir la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans les îles des Cyclades par une meilleure interconnexion, réduisant ainsi les coûts de production et d'approvisionnement. Il met également en place l'infrastructure nécessaire à l'utilisation future d'énergies renouvelables. Le projet permet de réduire progressivement l'utilisation des centrales existantes en vue de leur fermeture.



5. Nord-Pas-de-Calais: projet Rev3

Des fonds de l'UE sont utilisés pour soutenir une stratégie en faveur de l'économie sobre en carbone dans la région Nord-Pas-de-Calais, afin d'en faire un modèle énergétique «zéro émissions» d'ici à 2050. Cette région souhaite passer d'un taux de 3-4 % de production et d'utilisation d'énergies renouvelables à 100 % d'ici à 2050.



6. Lisbonne: réhabilitation urbaine et logements climatiques

La banque européenne d'investissement accorde un prêt de 250 millions d'euros à la ville de Lisbonne pour financer des projets de réhabilitation d'infrastructures et de logements sociaux qui incluent la réparation d'habitations existantes et la construction de nouveaux logements.



7. Pays-Bas: obligations vertes

Avec le soutien de la BEI et du groupe néerlandais Rabobank, Obvion a vendu ses premières obligations vertes, garanties par des hypothèques sur des logements performants sur le plan énergétique dont les niveaux d'efficacité énergétique sont certifiés. Les investisseurs ont ainsi la preuve instantanée du statut «vert» d'un actif grâce à l'existence d'un label énergétique.



8. Suède: le plus grand parc éolien d'Europe

La banque européenne d'investissement a signé un accord de financement de 180 millions d'euros pour soutenir la construction et l'exploitation du plus grand parc éolien terrestre sur le territoire de l'Union. 179 éoliennes seront construites près de la ville suédoise de Piteå, dans le nord du pays.



6 | Feuille de route vers un avenir durable: préparer l'Union européenne à 27

Feuille de route vers un avenir durable: préparer l'Union européenne à 27

Septembre 2017		13/09	Discours sur l'état de l'Union par le président Juncker, feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique
Novembre		06-17/11	COP23 à Bonn
		17/11	Sommet social de l'UE à Göteborg
Décembre		12/12	Sommet «One Planet Summit» à Paris
		14-15/12	Conseil européen et sommet de la zone euro sur l'Union économique et monétaire
Mars 2018		Fin T1	Plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable
		22-23/03	Débat au sein du Conseil européen sur les futures orientations en matière de climat et d'énergie / Communication de la Commission européenne sur l'avenir de la politique climatique et énergétique de l'Union
Mai		23-24/05	Sommet ministériel sur l'énergie propre / Mission «Innovation», co-organisés par la Commission européenne, le Conseil nordique et les États membres nordiques à Copenhague / Malmö
		T2	Proposition par la Commission européenne du futur cadre financier pluriannuel après 2020
		T2	Document de réflexion de la Commission européenne intitulé « Vers une Europe durable d'ici à 2030 » sur le suivi des objectifs de développement durable des Nations unies, y compris de l'accord de Paris sur le changement climatique
Juin		28-29/06	Conseil européen / Réunion de l'UE-27
Septembre		Septembre	Discours du président Juncker sur l'état de l'Union 2018
Octobre		18-19/10	Conseil européen / Réunion de l'UE-27
Novembre		30/11-01/12	Sommet du G20 à Buenos Aires
Décembre		03-14/12	COP24 à Katowice — Dialogue mondial de facilitation de 2018 sur les avancées dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris
		13-14/12	Conseil européen / Réunion de l'UE-27
Mai 2019		09/05	Conseil européen à Sibiu
		Mai/juin	Élection du Parlement européen

Comment prendre contact avec l'Union européenne?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
 - o via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
 - o au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

Comment trouver des informations sur l'Union européenne?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse: <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

Printed by Bietlot in Belgium

Manuscrit achevé en 2018

Édition révisée

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

© Union européenne, 2018

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

